

Rapport de la démographie médicale des Anesthésistes-Réanimateurs

Novembre 2019

LES ANESTHÉSISTES-RÉANIMATEURS LIBÉRAUX ET/OU MIXTES EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Version au 18 novembre 2019 avec dernière base de données "190307"

I - OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

2

1. Cadre méthodologique et de référence

L'objectif de ce travail est de connaître et décrire au plus près du terrain l'offre de soins libérale par spécialités médicales et/ou chirurgicales (hors médecine générale traitée par ailleurs).

Seuls les praticiens à activité essentiellement libérale ont été recensés : ceux à activité libérale stricte, et ceux à activité mixte (libérale et salariée).

La pratique de la médecine spécialisée (hors médecine générale) est particulière : activités parfois multiples dans des cadres d'exercice différents (en cabinet individuel, en groupe, en établissement...) et, voire même sur des lieux géographiques différents.

Une approche par les temps d'activité des praticiens (exprimés en pourcentage) a été également engagée ; ces temps d'activité étant répartis par lieux géographiques et cadres d'exercice. Nous avons ainsi exprimé la démographie médicale, à la fois en nombre de praticiens, mais aussi en « effectifs équivalent temps plein », comprenant l'ensemble des activités : principale ET secondaire(s).

Enfin, les temps d'accès à l'offre de soins la plus proche, spécialité par spécialité, ont été mesurés pour compléter nos connaissances et mettre en évidence clairement les territoires isolés.

Il a semblé à l'URPS ML AuRA qu'il était nécessaire de prendre en compte toutes ces dimensions quantitatives et qualitatives pour décrire au plus près de l'offre de soins sur le terrain.

L'URPS ML AuRA a donc envoyé à tous les médecins spécialistes (hors médecine générale) de la région Auvergne-Rhône-Alpes un questionnaire pour mieux cerner leurs pratiques et leurs temps d'activité dans chacun de leurs cadres d'exercice et lieux géographiques.

1.1 - Méthodologie du recensement

- Le fichier initial de l'URPS ML AuRA est continuellement enrichi des retours des questionnaires sur les pratiques des praticiens : activité principale et activité(s) secondaire(s). Seuls les praticiens libéraux ont été retenus, à activité strictement libérale ou à activité mixte. Ont été exclus les praticiens hospitaliers et les « libéraux temps plein hospitalier » ; cette offre de soins faisant l'objet d'études réalisées par d'autres institutions.

- Un questionnaire a été envoyé à tous les médecins spécialistes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce questionnaire, le praticien devait préciser :

- . la (ou les) commune(s) d'exercice ;
- . le mode d'exercice : libéral, salarié ou mixte ;
- . le (ou les) cadre(s) d'exercice : en cabinet individuel, en cabinet de groupe, en établissement (clinique, hôpital, autre) ;
- . les temps d'activité pour chacune de ces activités (en pourcentage) : principale ET secondaire(s).

- Le fichier a été enrichi des informations obtenues via les questionnaires envoyés par les professionnels de santé.

- Pour les professionnels de santé n'ayant pas répondu aux questionnaires, les données du fichier DRASS ont été recoupées avec les autres fichiers existants (Conseil de l'Ordre des Médecins et CNAMTS) et un recours régulier aux annuaires de l'ordre de l'Ameli.

Concernant les temps d'activité, nous avons indiqué par défaut :

- . pour les praticiens n'exerçant qu'une seule activité : 100 % d'activité
- . pour les praticiens exerçant une activité principale et une activité secondaire : un ratio de 80% / 20%.

Sera précisé pour chaque spécialité médicale, le taux de réponse aux questionnaires, afin de juger de la « fiabilité » de nos résultats. La valeur par défaut étant une activité à temps plein, les effectifs réels en équivalent temps plein sont au mieux équivalents, mais plus sûrement inférieurs.

- le logiciel de l'IGN Route 500 a été acquis pour permettre les calculs en temps d'accès (exprimés en minutes), en tenant compte des routes existantes (et non pas des distances en vol d'oiseau), à partir de chacune des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, pour chaque spécialité décrite, sera indiqué l'échelle de temps pour accéder au praticien le plus proche (même exerçant à temps partiel), en tenant compte également des régions limitrophes.

Cette étude sur l'offre de soins spécialisée de proximité est la première menée par l'URPS ML AuRA. Nous souhaitons qu'elle puisse être mise à jour régulièrement avec une participation la plus forte possible des professionnels de santé, afin de connaître au plus près la réalité du terrain (questionnaire mis à disposition sur notre site). Elle vient compléter la description de l'offre de soins en médecine générale mise en place par l'URML RA depuis 2005.

1.2 - Critères retenus

Les descriptifs par spécialités comportent les données suivantes :

- le nombre de praticiens exerçant en libéral (strict ou mixte), calculé uniquement sur l'activité principale libérale du praticien ;
- la densité médicale (nombre de médecins pour 100 000 habitants) et la desserte médicale (nombre d'habitants pour 1 médecin) (exprimées au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les effectifs en équivalent temps plein : cumul des temps d'activité libérale (principale ET secondaires) des praticiens sur les différents lieux géographiques (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- l'offre de soins « complémentaire » : correspond aux zonages non pourvus en praticiens (sur la base de leurs activités principales), mais proposant une offre de soins grâce à une (ou des) activités secondaires de certains médecins ;
- le nombre de praticiens exerçant à temps partiel, calculé sur le cumul de leurs activités (principale ET secondaire(s)). Nous avons tenu compte également des activités salariées pour ne comptabiliser que les médecins exerçant réellement à temps partiel (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les modes d'exercice : libéral exclusif ou à activité mixte
- les cadres d'exercice : cabinet individuel, cabinet de groupe, établissement de soins (clinique, hôpital...), calculés soit uniquement pour l'activité principale ; soit en effectifs équivalent temps plein (cumul des activités principales ET secondaires).

- le vieillissement des praticiens : âge moyen et nombre de praticiens âgés de 55 ans et plus (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- le sexe ratio (exprimés au niveau régional et départemental) ;
- le lieu de formation des praticiens
- l'accessibilité à l'offre de soins la plus proche.

Des cartographies par département sont proposées dans chaque rapport par spécialité. Une cartographie interactive beaucoup plus détaillée est proposée sur le site Internet de l'URPS ML AuRA.

2. Définition des Territoires de santé des Anesthésistes-Réanimateurs libéraux et/ou mixtes

Un territoire de santé au sens géographique !

Dans l'optique de rechercher l'échelle territoriale d'analyse la plus pertinente, la plus proche des réalités de terrain à la fois pour les praticiens et les patients, l'URPS ML AuRA s'est engagée dans la définition des territoires de santé, au sens géographique, pour chacune des spécialités traitées. Ce choix se traduit par l'abandon des zones de soins de proximité utilisées dans les rapports précédents, et définis par l'ARS à partir de flux hospitaliers. L'entrée en vigueur de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions, et aboutissant à la constitution d'une nouvelle région issue du rapprochement administratif des régions Auvergne et Rhône-Alpes, est l'occasion de construire les bases d'une nouvelle approche territoriale des problématiques de démographie médicale à partir de la définition des territoires de santé définis pour l'ensemble des spécialités traitées. À l'image de la médecine générale pour laquelle les territoires de santé ont été définis, la méthodologie a été reconduite permettant ainsi cette définition :

« Le bassin d'activité et/ou territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur médecin spécialiste (défini selon la spécialité). Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du bassin et/ou du territoire de santé. »

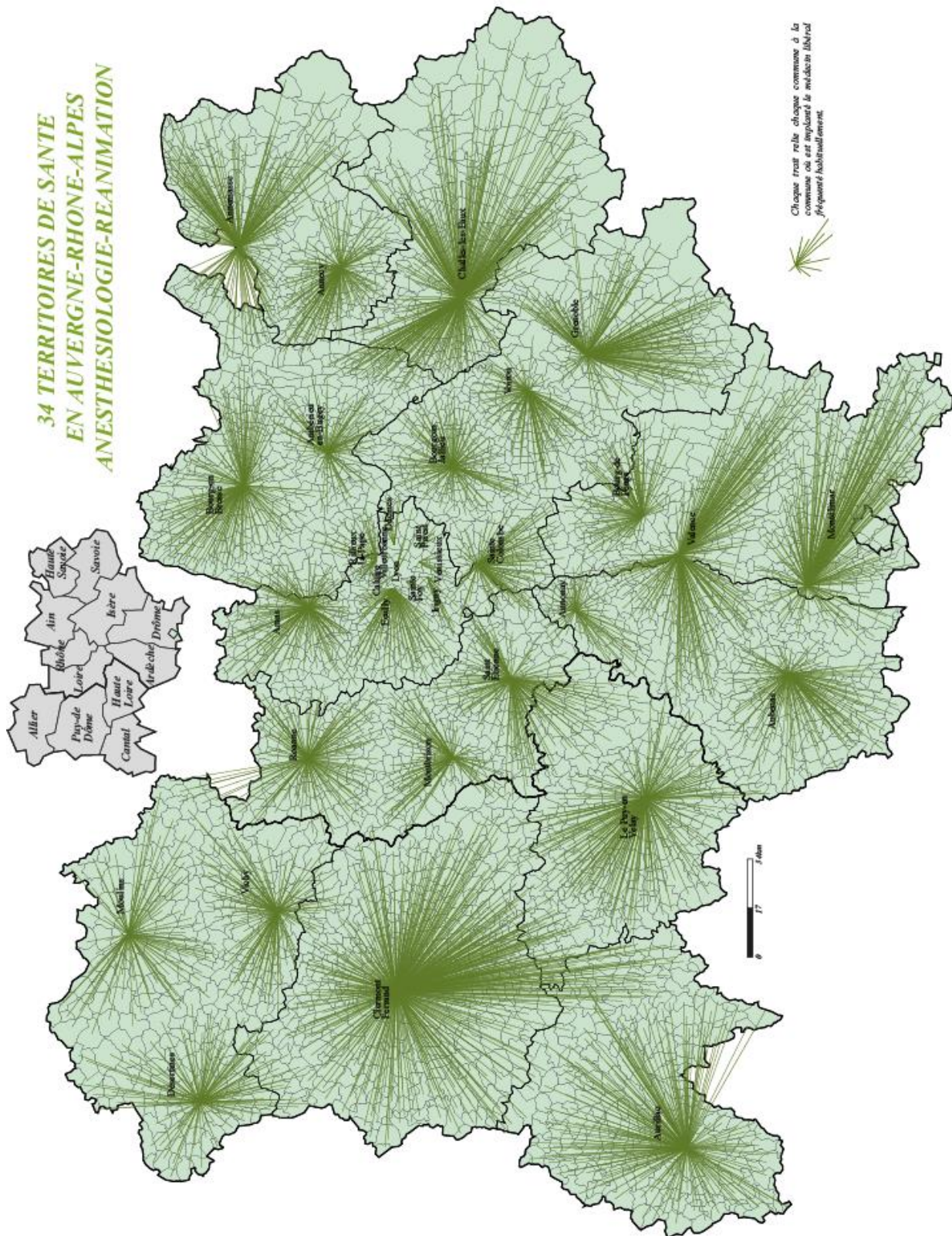
La notion de bassin d'activité et/ou territoire de santé repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du praticien consulté. Une requête a été réalisée par la DRSM dans le SNIIRAM avec les critères suivants : actes effectués

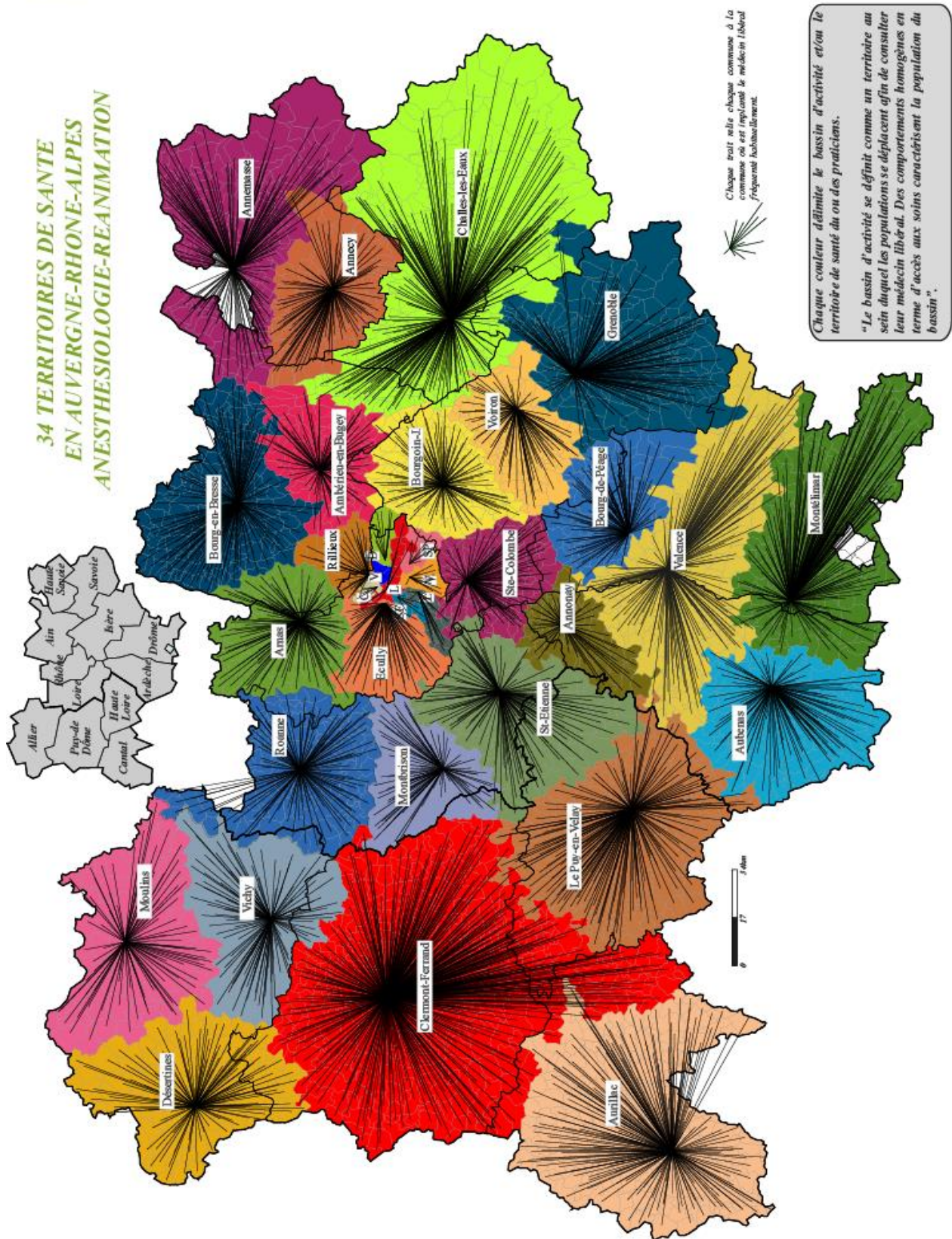
en 2017 pour tous les patients de la France entière, quel que soit le régime d'affiliation, ainsi qu'une répartition par code commune du patient. Cette extraction du fichier a permis de retracer ces déplacements pour l'année 2017. Pour chaque commune de la région, l'analyse croisée du volume et du lieu des actes consommés (lors de la consultation de médecins spécialistes) a permis de déterminer, à partir de la notion de flux majoritaire (représentant plus ou moins 80% de flux observés), la commune vers laquelle la majorité des patients allait pour se faire soigner. L'observation de ces mouvements aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (**carte n° 1**). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés les médecins spécialistes (par spécialités) fréquentés habituellement.

L'analyse spatiale des flux entre le lieu de résidence des populations et la commune d'exercice du ou des praticiens consultés, ici **les Anesthésistes-Réanimateurs libéraux et/ou mixtes** (**carte n° 2**) a permis, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, de définir l'existence de :

34 bassins d'activités et/ou territoires de santé

**34 TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES
ANESTHESIOLOGIE-REANIMATION**





II - DESCRIPTIF DE L'OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

1. Le nombre d'anesthésistes-réanimateurs en région Auvergne-Rhône-Alpes

Au 1^{er} janvier 2019, **449 anesthésistes-réanimateurs**, exerçant en libéral (exercice strictement libéral et/ou exercice mixte), ont été comptabilisés par l'URPS ML AuRA selon la méthodologie décrite ci-dessus.

Tableau n° 1 : Effectifs et répartition par département

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en %
Ain	626 127	17	3,8
Allier	343 062	13	2,9
Ardèche	322 381	7	1,6
Cantal	146 618	7	1,6
Drôme	499 159	26	5,8
Isère	1 243 597	71	15,8
Loire	757 305	38	8,5
Haute-Loire	226 565	3	0,7
Puy-de-Dôme	644 216	35	7,8
Rhône	1 801 885	177	39,4
Savoie	426 924	23	5,1
Haute-Savoie	783 127	32	7,1
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	449	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

Mode d'exercice

423 anesthésistes-réanimateurs, soit 94,2% des praticiens, ont un exercice strictement libéral.

26 anesthésistes-réanimateurs, soit 5,8% des praticiens, ont un exercice dit mixte.

Secteur conventionnel

161 anesthésistes-réanimateurs, soit 35,9% des praticiens, sont en Secteur 1, dont 37 praticiens OPTAM,

286 anesthésistes-réanimateurs, soit 63,7% des praticiens, exercent en Secteur 2, dont 31 OPTAM. Un seul praticien n'est pas "conventionné", et un praticien n'a pas répondu.

2. L'encadrement médical : densité et desserte médicale en région AuRA

Les données les plus récentes de l'INSEE concernant le recensement portent sur la population en 2016. Elles ont servi de référence aux calculs de densité et de desserte médicale.

Au 1^{er} janvier 2019, la **densité médicale observée en Auvergne-Rhône-Alpes** est de :

5,7 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants
soit une desserte médicale d'un anesthésiste-réanimateur libéral et/ou mixte
pour 17 419 habitants.

10

À titre d'illustration, selon les différents fichiers à disposition, ont été recensés par :

- **Le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2018¹** : 1 314 anesthésistes-réanimateurs (tous modes confondus), dont 30% de libéraux stricts (394 anesthésistes-réanimateurs libéraux exclusifs) et 4% de mixtes (53 anesthésistes-réanimateurs mixtes), **soit un total de 447 anesthésistes-réanimateurs à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de 5,7 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants (France = 5,4 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **Le Ministère de la Santé (RPPS) en 2018²** : 1 500 anesthésistes-réanimateurs (tous modes confondus), dont 32% de libéraux stricts (484 anesthésistes-réanimateurs libéraux exclusifs) et 7% de mixtes (101 anesthésistes-réanimateurs mixtes), **soit un total de 585 anesthésistes-réanimateurs à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de 7,5 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants (France = 7,0 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **La Caisse Nationale d'Assurance Maladie³** : 474 anesthésistes-réanimateurs (tous modes confondus), dont 90% de libéraux stricts (427 anesthésistes-réanimateurs libéraux stricts) et 10% de mixtes (47 anesthésistes-réanimateurs mixtes), **soit un**

¹ Atlas de la démographie médicale en France - Approche territoriale des spécialités médicales et chirurgicales, CNOM, 2018.

² Ministère de la Santé - DREES - Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), 2018.

³ Caisse Nationale d'Assurance Maladie – CNAMTS – SNIIRAM – Situation au 1^{er} janvier 2016

total de 474 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes, soit une densité de **6,1 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants** (France = 5,5 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

L'observation des densités médicales à l'échelle des départements (densité observée dans le contexte régional de l'étude menée par l'URPS ML AuRA) permet de définir quatre groupes (**tab. n° 2**) :

11

Tableau n° 2 : Effectifs, densité et desserte médicale par département

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale*	Desserte médicale
Ain	626 127	17	2,7	36 831
Allier	343 062	13	3,8	26 389
Ardèche	322 381	7	2,2	46 054
Cantal	146 618	7	4,8	20 945
Drôme	499 159	26	5,2	19 198
Isère	1 243 597	71	5,7	17 515
Loire	757 305	38	5,0	19 929
Haute-Loire	226 565	3	1,3	75 522
Puy-de-Dôme	644 216	35	5,4	18 406
Rhône	1 801 885	177	9,8	10 180
Savoie	426 924	23	5,4	18 562
Haute-Savoie	783 127	32	4,1	24 473
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	449	5,7	17 419

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

- **1^{er} groupe** : département dont la densité est très inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements **la Haute-Loire**, de **l'Ardèche**, de **l'Ain**, de **l'Allier** et de **la Haute-Savoie**.
- **2^e groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements **du Cantal**, de **la Loire**, de **la Drôme**, de **la Savoie** et **du Puy-de-Dôme**.
- **3^e groupe** : département dont la densité médicale est égale à la densité médicale régionale observée : le département de **l'Isère**.

- **4^e groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale observée : le département **du Rhône**.

3. La répartition géographique des praticiens libéraux en région AuRA

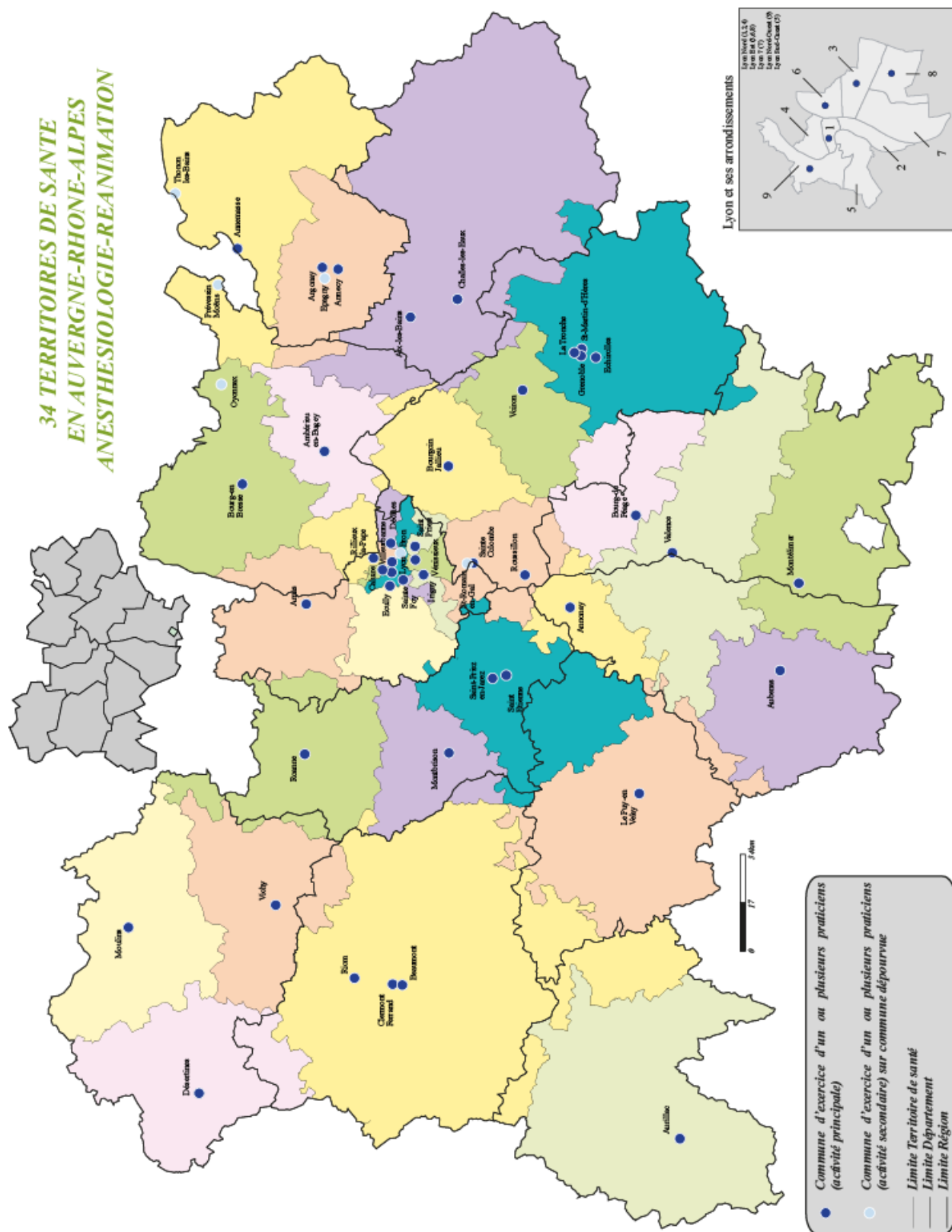
La répartition géographique des praticiens (*carte n° 3 : "Localisation des communes où exerce au moins un praticien"*) n'a qu'une valeur illustrative. Elle ne fournit pas de données précises en termes d'offre de soins, mais elle illustre les tendances spatiales de cette faible répartition, qui reflète ici les traits géographiques de la répartition des principaux centres urbains de la région. De ces données, l'on peut estimer que la répartition des anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes concerne **43 communes**, soit un taux d'encadrement des communes⁴ de **1,0%**, et le taux de couverture⁵ de la population est de près de **26,0%**. Concrètement, **25,9%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un anesthésiste-réanimateur libéral et/ou mixte sur le territoire de sa commune de résidence, soit plus d'un quart des habitants de la région. Mais la prise en compte des activités secondaires sur des communes non pourvues permet de faire évoluer cet encadrement, soit 6 communes en plus. Le taux d'encadrement des communes est désormais de **1,2%**. Concrètement, **27,4%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un anesthésiste-réanimateur libéral et/ou mixte (activité principale et/ou secondaire) sur le territoire de sa commune de résidence.

Le paysage issu de la répartition des densités médicales à l'échelle des territoires de santé des anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes (*carte n° 4 : "Densité médicale à l'échelle des territoires de santé"*) dessine les traits d'une géographie marquée par un niveau élevé de l'encadrement médical. En dehors de quelques territoires de santé à "faible densité médicale" (inférieure à 4,0 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants), et principalement situés dans les départements de **l'Ardèche**, de **la Drôme** et de **l'Isère**, la répartition des densités médicales est prédominée par des valeurs relativement élevées, supérieures à 4,0 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants. Ces valeurs sont à la fois présentes dans les zones urbaines et périphériques. Sur le plan régional, **10 territoires de santé** (29,4% des territoires de santé) enregistrent une densité médicale supérieure à la moyenne régionale (5,7 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants), parmi lesquels les territoires de santé de **Sainte-Foy-lès-Lyon**, de

⁴ Taux d'encadrement des communes : pourcentage de communes équipées

⁵ Taux de couverture de la population : proportion de la population desservie par un service de santé

Villeurbanne, de **Lyon** et de **Caluire-et-Cuire** enregistrent les niveaux de densité médicale les plus élevés. À l'opposé, **10 territoires de santé** (29,4% des territoires de santé) enregistrent une densité médicale inférieure à 4,0 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, parmi lesquels les territoires de santé d'**Annemasse**, de **Le Puy-en-Velay**, d'**Trignny**, de **Vichy** et de **Bourg-de-Péage** enregistrent les niveaux de densité médicale les plus faibles.



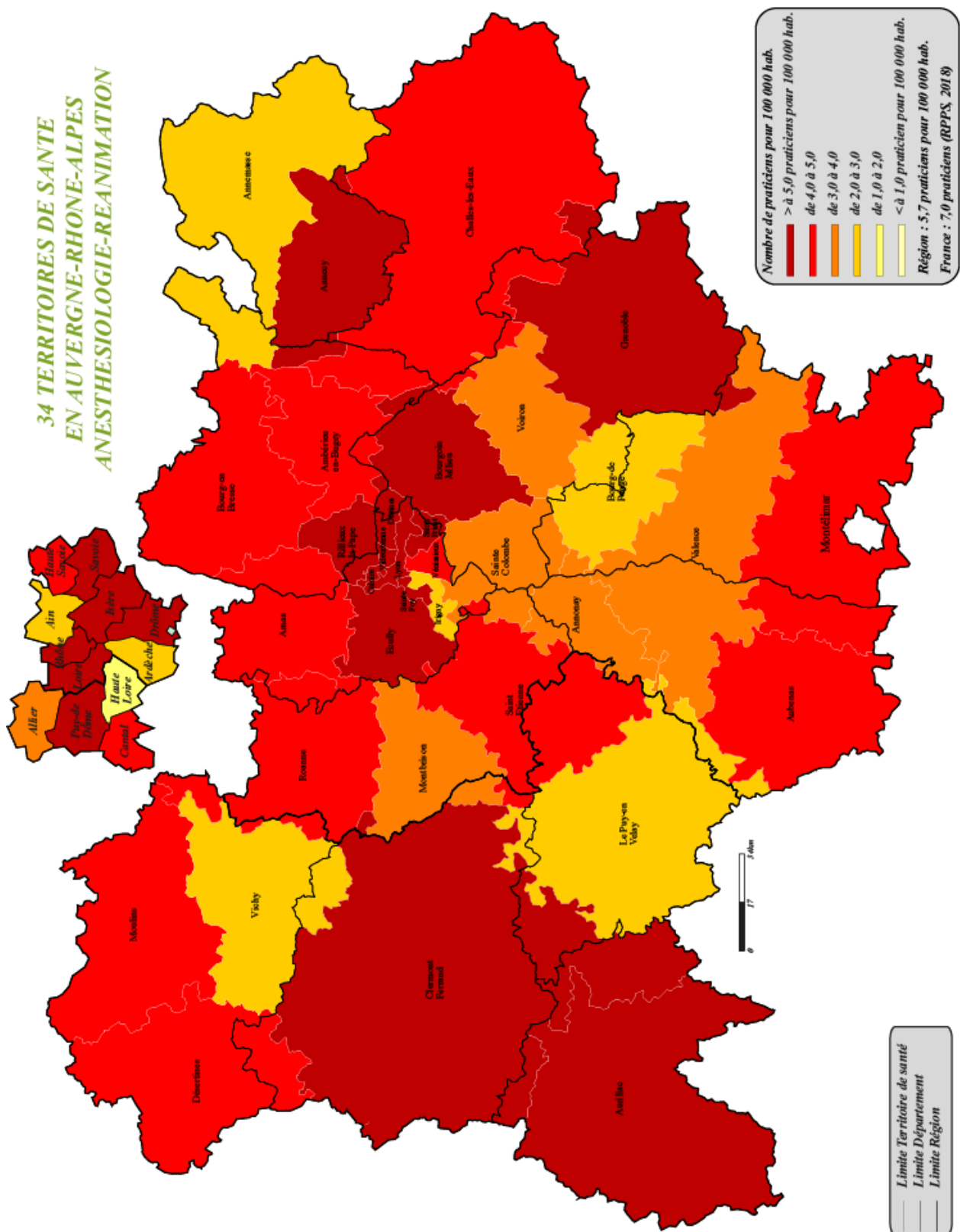


Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale par Territoire de santé

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Desserte médicale
74012	Annemasse	581 531	13	2,2	44 733
43157	Le Puy-en-Velay	123 885	3	2,4	41 295
69100	Irigny	72 014	2	2,8	36 007
03310	Vichy	139 369	4	2,9	34 842
26057	Bourg-de-Péage	135 327	4	3,0	33 832
42147	Montbrison	94 933	3	3,2	31 644
38563	Voirion	178 421	6	3,4	29 737
07010	Annonay	77 089	3	3,9	25 696
26362	Valence	332 092	13	3,9	25 546
69189	Sainte-Colombe	227 662	9	4,0	25 296
03190	Moulins	99 680	4	4,0	24 920
03098	Désertines	124 244	5	4,0	24 849
69013	Arnas	221 914	9	4,1	24 657
07019	Aubenas	96 430	4	4,1	24 108
42218	Saint-Étienne	567 965	26	4,6	21 845
26198	Montélimar	193 878	9	4,6	21 542
69259	Vénissieux	128 709	6	4,7	21 452
01004	Ambérieu-en-Bugey	106 126	5	4,7	21 225
73064	Challes-les-Eaux	484 386	23	4,7	21 060
01053	Bourg-en-Bresse	248 478	12	4,8	20 707
42187	Roanne	181 670	9	5,0	20 186
69275	Décines-Charpieu	96 787	5	5,2	19 357
63113	Clermont-Ferrand	663 142	35	5,3	18 947
15014	Aurillac	124 705	7	5,6	17 815
69286	Rillieux-la-Pape	134 831	8	5,9	16 854
38053	Bourgoin-Jallieu	251 385	15	6,0	16 759
74010	Annecy	314 985	19	6,0	16 578
69081	Écully	232 101	15	6,5	15 473
69290	Saint-Priest	78 633	6	7,6	13 106
38185	Grenoble	579 029	47	8,1	12 320
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	79 884	8	10,0	9 986
69266	Villeurbanne	193 837	22	11,3	8 811
69123	Lyon	593 292	76	12,8	7 806
69034	Caluire-et-Cuire	62 552	14	22,4	4 468
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	449	5,7	17 419

moyenne
régionale
observée

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4. Les effectifs en équivalents temps plein (ETP) et l'offre de soins géographique « complémentaire »

4.1 - Les effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)

Afin de mieux représenter **l'offre de soins réelle en région Auvergne-Rhône-Alpes**, l'URPS ML a décidé d'envoyer un questionnaire aux professionnels de santé, afin de connaître leurs modes d'exercice et leurs temps d'activité. Nous avons ainsi introduit la notion d'« effectifs en équivalent temps plein » (ETP). Ces données sont donc à prendre en considération pour connaître la réalité du terrain. Mais les chiffres indiqués sont cependant à prendre avec précaution, puisque **238 anesthésistes-réanimateurs** (soit **51%** des anesthésistes-réanimateurs) ont répondu au questionnaire de l'URPS ML permettant d'affiner leur mode d'exercice. Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux anesthésistes-réanimateurs qui ne nous avaient pas répondu.

Sur cette base, au 1^{er} janvier 2019, les anesthésistes-réanimateurs représentent un effectif de **437,00 ETP** pour 449 anesthésistes-réanimateurs à activité libérale et/ou mixte (les activités salariées des professionnels n'ont pas été prises en compte [cf. Partie 1 - Méthodologie]).

Cet effectif est donc certainement surévalué compte tenu du pourcentage de réponse.

Tableau n° 4 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP) par département

Les départements	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
Ain	17	16,40
Allier	13	13,00
Ardèche	7	7,00
Cantal	7	7,00
Drôme	26	26,00
Isère	71	68,05
Loire	38	36,70
Haute-Loire	3	3,00
Puy-de-Dôme	35	34,90
Rhône	177	171,45
Savoie	23	22,60
Haute-Savoie	32	30,90
Auvergne-Rhône-Alpes	449	437,00

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 5 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)
par Territoire de santé**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
01004	Ambérieu-en-Bugey	106 126	5	4,50
01053	Bourg-en-Bresse	248 478	12	11,90
03098	Désertines	124 244	5	5,00
03190	Moulins	99 680	4	4,00
03310	Vichy	139 369	4	4,00
07010	Annonay	77 089	3	3,00
07019	Aubenas	96 430	4	4,00
15014	Aurillac	124 705	7	7,00
26057	Bourg-de-Péage	135 327	4	4,00
26198	Montélimar	193 878	9	9,00
26362	Valence	332 092	13	13,00
38053	Bourgoin-Jallieu	251 385	15	14,70
38185	Grenoble	579 029	47	44,80
38563	Voiron	178 421	6	5,65
42147	Montbrison	94 933	3	2,10
42187	Roanne	181 670	9	9,00
42218	Saint-Étienne	567 965	26	24,35
43157	Le Puy-en-Velay	123 885	3	3,00
63113	Clermont-Ferrand	663 142	35	34,90
69013	Arnas	221 914	9	8,80
69034	Caluire-et-Cuire	62 552	14	14,00
69081	Écully	232 101	15	14,40
69100	Irigny	72 014	2	1,50
69123	Lyon	593 292	76	75,20
69189	Sainte-Colombe	227 662	9	8,80
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	79 884	8	7,80
69259	Vénissieux	128 709	6	5,80
69266	Villeurbanne	193 837	22	22,30
69275	Décines-Charpieu	96 787	5	4,50
69286	Rillieux-la-Pape	134 831	8	8,00
69290	Saint-Priest	78 633	6	4,50
73064	Challes-les-Eaux	484 386	23	22,60
74010	Annecy	314 985	19	18,00
74012	Annemasse	581 531	13	12,90
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	449	437,00

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4.2 - L'offre de soins géographique "complémentaire"

La prise en compte des activités principales et secondaires des praticiens (hors activités salariées) se traduit par une double conséquence. La première, d'ordre quantitative, se manifeste par le biais des ETP, qui par territoires de santé, cumulent l'ensemble des activités recensées. La deuxième conséquence est d'ordre spatial. Elle se manifeste par la présence de territoires de santé, dont l'existence ne repose que sur des activités complémentaires. Mais dans le cadre de cette étude, aucun territoire de santé ne doit son existence à la présence d'activités secondaires.

5. Le nombre de praticiens à temps partiel

Au 1^{er} janvier 2019, **33 praticiens** (sur les 238 anesthésistes-réanimateurs ayant répondu au questionnaire) ont déclaré un temps partiel, soit environ **51%** des anesthésistes-réanimateurs de cet échantillon.

Par temps partiel, nous comptabilisons les praticiens n'exerçant pas une activité à 100% toutes activités comprises (activité salariée comprise).

Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux anesthésistes-réanimateurs qui ne nous avaient pas répondu. Nous ne pouvons donc indiquer réellement le nombre d'anesthésistes-réanimateurs exerçant à temps partiel en région Auvergne-Rhône-Alpes. Après mise en ligne de cette étude, nous nous efforcerons d'affiner cette donnée par contact avec les praticiens n'ayant pas répondu à l'enquête initiale.

Ce nombre de praticiens à temps partiel est certainement sous-évalué.

À titre indicatif, nous donnons le tableau suivant :

Tableau n° 6 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par département

Les départements	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens Temps Partiel
Ain	17	1
Allier	13	—
Ardèche	7	—
Cantal	7	—
Drôme	26	—
Isère	71	10
Loire	38	3
Haute-Loire	3	—
Puy-de-Dôme	35	1
Rhône	177	14
Savoie	23	2
Haute-Savoie	32	2
Auvergne-Rhône-Alpes	449	33

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 7 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par Territoire de santé

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens déclarant un temps partiel	< à 25%	de 25 à 50%	de 50 à 75%	de 75 à 99%
01053	Bourg-en-Bresse	12	1	—	—	—	1
38053	Bourgoin-Jallieu	15	2	—	—	1	1
38185	Grenoble	47	6	—	1	2	3
38563	Voiron	6	2	—	—	—	2
42218	Saint-Étienne	26	3	—	—	1	2
63113	Clermont-Ferrand	35	1	—	—	—	1
69013	Arnas	9	1	—	—	—	1
69081	Écully	15	1	—	—	1	—
69100	Irigny	2	1	—	—	1	—
69123	Lyon	76	5	—	—	1	4
69189	Sainte-Colombe	9	1	—	—	—	1
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	8	1	—	—	—	1
69266	Villeurbanne	22	1	—	—	—	1
69290	Saint-Priest	6	3	—	1	—	2
73064	Challes-les-Eaux	23	2	—	—	—	2
74010	Annecy	19	2	—	—	1	1
	Auvergne-Rhône-Alpes	449	33	—	2	8	23

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

6. Les modes et cadres d'exercice

Les médecins exerçant une spécialité médicale (hors médecine générale) ont souvent des modes d'exercice diversifiés : en libéral exclusif ou en exercice mixte ; dans des structures différentes (cabinet, établissement).

■ Modes d'exercice (libéral exclusif ou exercice mixte)

26 anesthésistes-réanimateurs sur 449 (soit 5,8%) exercent en activité mixte (libéral et salarié) (**tab. n° 8**). Cette activité salariée est exercée en activité complémentaire secondaire.

21

Tableau n° 8 : Répartition des praticiens à activité mixte par département

Les départements	Nombre de praticiens	Praticiens à activité mixte Effectifs	%
Ain	17	3	17,6
Allier	13	1	7,7
Ardèche	7	—	—
Cantal	7	—	—
Drôme	26	—	—
Isère	71	5	7,0
Loire	38	3	7,9
Haute-Loire	3	—	—
Puy-de-Dôme	35	2	5,7
Rhône	177	11	6,2
Savoie	23	—	—
Haute-Savoie	32	1	3,1
Auvergne-Rhône-Alpes	449	26	5,8%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Les praticiens en activité « libéral temps plein hospitalier » n'ont pas été retenus pour notre étude sur l'offre de soins libérale.

■ Cadres d'exercice (en cabinet ou en établissement)

- Pour l'activité principale

Au 1^{er} janvier 2019, l'activité principale des 449 anesthésistes-réanimateurs libéraux se fait presque exclusivement au sein d'établissements. Plus de 95,0% des praticiens sont installés en établissement, soit plus de neuf praticiens sur dix (**tab. n° 9**). Moins de 1,0% des praticiens ont choisi le cabinet comme cadre d'exercice. Notons que le cabinet individuel est un cadre d'exercice qui n'a été cité par aucun des praticiens ayant répondu à cette enquête.

Tableau n° 9 : Répartition des praticiens (en %) selon le cadre d'exercice de l'activité principale par département

Les départements	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Etablissements	Non communiqué
Ain	0,0	0,0	94,1	5,9
Allier	0,0	0,0	61,5	38,5
Ardèche	0,0	0,0	100,0	0,0
Cantal	0,0	0,0	100,0	0,0
Drôme	0,0	0,0	100,0	0,0
Isère	0,0	1,4	98,6	0,0
Loire	0,0	0,0	100,0	0,0
Haute-Loire	0,0	0,0	100,0	0,0
Puy-de-Dôme	0,0	0,0	80,0	20,0
Rhône	0,0	1,1	96,0	2,8
Savoie	0,0	0,0	100,0	0,0
Haute-Savoie	0,0	0,0	100,0	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	0,0%	0,7%	95,3%	4,0%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

- En effectifs « équivalent temps plein » (activités principales et secondaires comprises)

52 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes sur les 449 que compte la région, exercent des activités en sites multiples (cabinets différents et/ou en établissement), réparties en une activité principale et une/ou des activité(s) secondaire(s) (hors activité salariée).

La répartition de ces modes d'exercice en activités « « équivalent temps plein » (comprenant l'activité principale et les activités secondaires -hors activité salariée-), montre une répartition, dans son ensemble, similaire à celle constatée sur l'activité principale seule, mais elle démontre également le poids plus conséquent de l'activité en établissement, à savoir :

- en cabinet individuel : 0,0 ETP (soit 0,0%)
- en cabinet de groupe : 2,30 ETP (soit 0,5%)
- en établissement : 416,70 ETP (soit 95,4%)
- non renseigné : 18,00 ETP (soit 4,1%)

Les anesthésistes-réanimateurs libéraux ont donc une activité en établissement privé de santé (PSPH ou non PSPH) particulièrement conséquente (hors activité salariée).

Tableau n° 10 : Répartition des effectifs (en %) selon le cadre d'exercice par Territoire de santé

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	% de praticiens exerçant leur activité principale en :				Nombre de praticien ayant une/et ou des activités secondaires
			Cabinet individuel	Cabinet de groupe	En Etablissement	Non communiqué	
01004	Ambérieu-en-Bugey	5	0,0	0,0	100,0	0,0	2
01053	Bourg-en-Bresse	12	0,0	0,0	91,7	8,3	—
03098	Désertines	5	0,0	0,0	20,0	80,0	—
03190	Moulins	4	0,0	0,0	100,0	0,0	—
03310	Vichy	4	0,0	0,0	75,0	25,0	—
07010	Annonay	3	0,0	0,0	100,0	0,0	—
07019	Aubenas	4	0,0	0,0	100,0	0,0	—
15014	Aurillac	7	0,0	0,0	100,0	0,0	—
26057	Bourg-de-Péage	4	0,0	0,0	100,0	0,0	—
26198	Montélimar	9	0,0	0,0	100,0	0,0	—
26362	Valence	13	0,0	0,0	100,0	0,0	—
38053	Bourgoin-Jallieu	15	0,0	0,0	100,0	0,0	1
38185	Grenoble	47	0,0	2,1	97,9	0,0	20
38563	Voiron	6	0,0	0,0	100,0	0,0	1
42147	Montbrison	3	0,0	0,0	100,0	0,0	2
42187	Roanne	9	0,0	0,0	100,0	0,0	—
42218	Saint-Étienne	26	0,0	0,0	100,0	0,0	4
43157	Le Puy-en-Velay	3	0,0	0,0	100,0	0,0	—
63113	Clermont-Ferrand	35	0,0	0,0	80,0	20,0	—
69013	Arnas	9	0,0	0,0	100,0	0,0	—
69034	Caluire-et-Cuire	14	0,0	0,0	92,9	7,1	—
69081	Écully	15	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69100	Irigny	2	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69123	Lyon	76	0,0	2,6	94,7	2,6	7
69189	Sainte-Colombe	9	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	8	0,0	0,0	100,0	0,0	—
69259	Vénissieux	6	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69266	Villeurbanne	22	0,0	0,0	90,9	9,1	—
69275	Décines-Charpieu	5	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69286	Rillieux-la-Pape	8	0,0	0,0	100,0	0,0	—
69290	Saint-Priest	6	0,0	0,0	100,0	0,0	3
73064	Challes-les-Eaux	23	0,0	0,0	100,0	0,0	1
74010	Annecy	19	0,0	0,0	100,0	0,0	1
74012	Annemasse	13	0,0	0,0	100,0	0,0	5
	Auvergne-Rhône-Alpes	449	0,0 %	0,7 %	95,3 %	4,0 %	52

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

7. Le vieillissement des praticiens

Au 1^{er} janvier 2019, l'âge moyen des Anesthésistes-Réanimateurs est de **53 ans**, il est de 54 ans pour les hommes, et de 50 ans pour les femmes (**tab. n° 11**). L'âge médian est de 53 ans.

Tableau n° 11 : Répartition des praticiens à activité mixte par département

Les départements	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +	% de praticiens de 65 ans et +
Ain	51	42	49	26,7	26,7	13,3
Allier	57	53	56	60,0	30,0	0,0
Ardèche	67	48	64	83,3	83,3	50,0
Cantal	59	—	59	57,1	57,1	42,9
Drôme	57	48	55	57,7	38,5	11,5
Isère	55	49	54	47,9	32,4	12,7
Loire	55	55	55	55,3	47,4	18,4
Haute-Loire	64	—	64	100,0	100,0	0,0
Puy-de-Dôme	53	50	53	42,9	32,1	3,6
Rhône	52	50	52	42,0	29,0	14,8
Savoie	53	50	52	34,8	34,8	4,3
Haute-Savoie	54	50	53	40,6	21,9	6,3
Auvergne-Rhône-Alpes	54 ans	50 ans	53 ans	45,5%	33,0%	13,2%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

L'amplitude est extrêmement forte, soit un écart de 15 années entre les départements de **l'Ardèche** et de **la Haute-Loire** qui enregistrent l'âge moyen le plus élevé, soit **64 ans**, et le département de **l'Ain**, qui enregistre l'âge moyen le plus faible, soit **49 ans**.

19 territoires de santé sur les 34 territoires définis, enregistrent un âge moyen supérieur ou égal à 53 ans, soit **55,9%** des territoires de santé des anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes. À l'opposé, seuls **15 territoires de santé** enregistrent un âge moyen inférieur ou égal à 53 ans (**tab. n° 12**).

270 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes sont âgés de 50 ans et plus en 2019, soit **62,4%** des praticiens. L'indice de vieillissement⁶ est de 1,7 ou 166 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes âgés de 50 ans et plus pour 100 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes âgés de moins 50 ans. Tous les praticiens en exercice sont âgés de 50 ans et plus, soit la

⁶ Indice de vieillissement : Nombre de praticiens âgés de 50 ans et plus / Nombre de praticiens âgés de moins de 50 ans

situation de **5 Territoires de santé**, soit **14,7%** des territoires de santé des anesthésistes-réanimateurs.

197 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes sont âgés de 55 ans et plus en 2019, soit **45,5%** des praticiens. Concrètement, plus de quatre praticiens sur dix vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **19 Territoires de santé**, soit **55,9%** des territoires de santé des anesthésistes-réanimateurs.

143 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes sont âgés de 60 ans et plus en 2019, soit **33,0%** des praticiens. Concrètement, un tiers des praticiens va atteindre l'âge de 65 ans en 2024. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **12 Territoires de santé**, soit **35,3%** des territoires de santé des anesthésistes-réanimateurs.

57 anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes sont âgés de 65 ans et plus en 2019, soit **13,2%** des praticiens. Concrètement, plus d'un praticien sur dix est susceptible de cesser son activité dès cette année. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **3 Territoires de santé**, soit **8,8%** des territoires de santé des anesthésistes-réanimateurs.

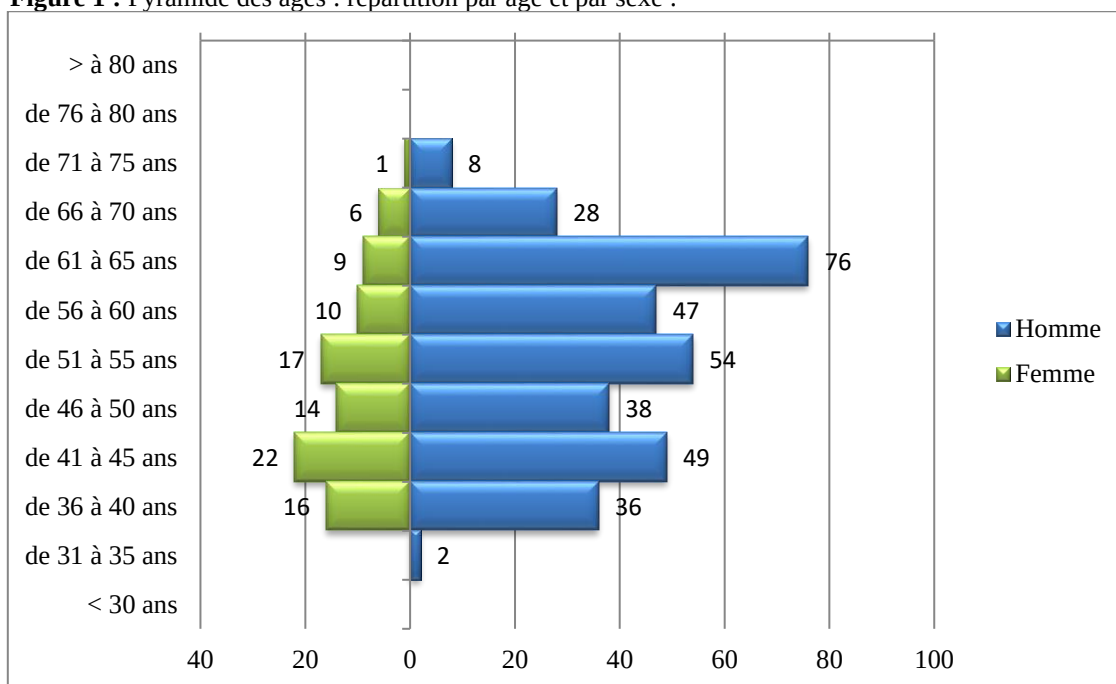
Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	Effectif de praticiens	Praticiens ≥ 55 ans	Praticiens ≥ 60 ans	Praticiens ≥ 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	60	43	56	5	2	2	1
01053	Bourg-en-Bresse	48	42	47	12	2	2	1
03098	Désertines	61	53	57	5	2	1	—
03190	Moulins	60	—	60	4	2	1	—
03310	Vichy	53	—	53	4	2	1	—
07010	Annonay	67	48	60	3	2	2	1
07019	Aubenas	67	—	67	4	3	3	2
15014	Aurillac	59	—	59	7	4	4	3
26057	Bourg-de-Péage	63	49	60	4	3	1	1
26198	Montélimar	54	55	54	9	5	2	1
26362	Valence	57	45	54	13	7	7	1
38053	Bourgoin-Jallieu	50	49	50	15	3	1	—
38185	Grenoble	56	48	54	47	24	16	7
38563	Voiron	67	56	63	6	5	5	2
42147	Montbrison	64	—	64	3	3	3	1
42187	Roanne	59	70	62	9	7	7	5
42218	Saint-Étienne	53	51	52	26	11	8	1
43157	Le Puy-en-Velay	64	—	64	3	1	1	—
63113	Clermont-Ferrand	53	50	53	35	12	9	1
69013	Arnas	52	57	52	9	3	2	1
69034	Caluire-et-Cuire	53	41	52	14	6	5	2
69081	Écully	55	39	52	15	4	4	1
69100	Irigny	—	55	55	2	1	1	—
69123	Lyon	51	50	51	76	30	18	10
69189	Sainte-Colombe	56	51	56	9	6	3	1
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	51	59	53	8	3	2	2
69259	Vénissieux	56	63	60	6	5	4	3
69266	Villeurbanne	52	46	51	22	9	8	2
69275	Décines-Charpieu	47	—	47	5	1	—	—
69286	Rillieux-la-Pape	58	36	55	8	6	3	2
69290	Saint-Priest	44	65	48	6	2	2	2
73064	Challes-les-Eaux	53	50	52	23	8	8	1
74010	Annecy	53	49	52	19	7	5	1
74012	Annemasse	54	50	53	13	6	2	1
	Auvergne-Rhône-Alpes	54 ans	50 ans	53 ans	449	197	143	57

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

8. Le sexe ratio

■ Au 1^{er} janvier 2019, l'Anesthésiologie-Réanimation est une spécialité pratiquée essentiellement par des hommes. En effet, 338 anesthésistes-réanimateurs sont des hommes (soit **78,1%** des anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes en exercice) et 95 des femmes (soit **21,9%**) (*fig. n° 1*).

Figure 1 : Pyramide des âges : répartition par âge et par sexe :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La caractéristique de la répartition de l'activité, dominée par les praticiens-hommes, se reproduit sur le plan départemental mais quelques particularités peuvent être néanmoins signalées (*tab. n° 13*). **L'Ain, l'Allier, l'Ardèche et la Drôme** sont les départements où le taux de masculinité est le plus élevé : plus de **80,0%** des anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes sont des hommes, et même 100,0% pour les départements **du Cantal** et de **la Haute-Loire**. À l'opposé, le taux de féminité le plus élevé concerne les départements de **l'Isère** et de **la Haute-Savoie** où **25,0%** des anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes sont des femmes.

Tableau n° 13 : Répartition des hommes et des femmes, par département

Les départements	Homme	Femme
Ain	80,0	20,0
Allier	80,0	20,0
Ardèche	83,3	16,7
Cantal	100,0	0,0
Drôme	80,8	19,2
Isère	74,6	25,4
Loire	76,3	23,7
Haute-Loire	100,0	0,0
Puy-de-Dôme	78,6	21,4
Rhône	78,4	21,6
Savoie	78,3	21,7
Haute-Savoie	75,0	25,0
Auvergne-Rhône-Alpes	78,1%	21,9%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

■ Féminisation et temps partiel

Précédemment, nous avons vu que 33 praticiens avaient déclaré un temps partiel, (sur les 238 anesthésistes-réanimateurs ayant répondu au questionnaire). 36,4% des praticiens concernés sont des femmes.

■ Féminisation et cadres d'activité

Malgré un fort taux de masculinité, les tendances sont très proches, et peu de différences sont observées dans le choix du cadre d'activité. Globalement, l'établissement demeure incontestablement le cadre le plus plébiscité pour l'exercice, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Tableau n° 14 : Répartition des effectifs par sexe en fonction des cadres de l'activité principale

Les départements	Homme	Femme	Ensemble
Cabinet individuel	—	—	—
Cabinet de groupe	0,9	0,0	0,7
Etablissement	94,9	96,9	95,3
Non communiqué	4,3	3,1	4,0
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

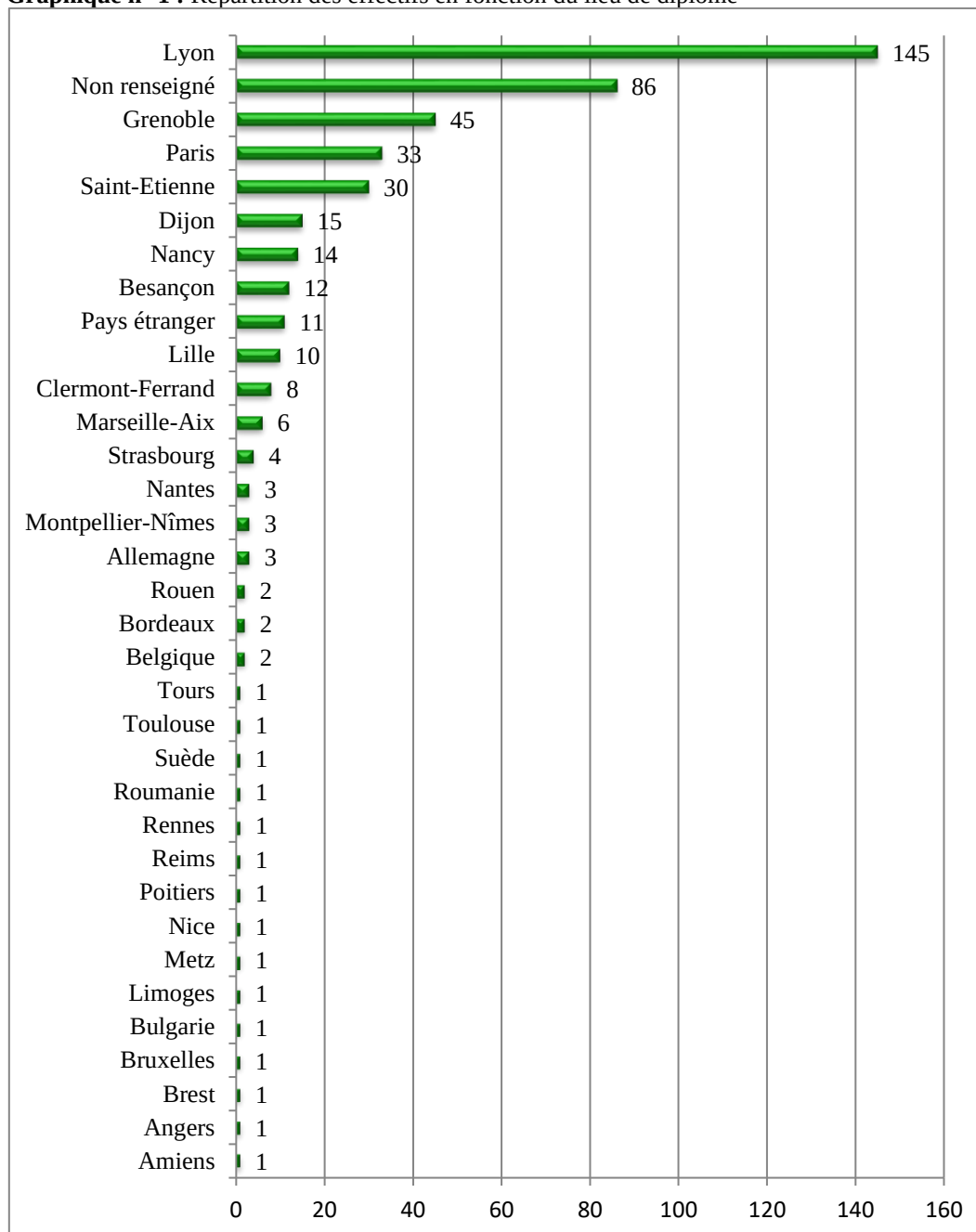
Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La seule différence repose sur le choix du cabinet de groupe comme cadre d'exercice, qui est ici faible, mais uniquement présent chez les praticiens-hommes.

9. Le lieu de formation

La prise en compte des lieux de formation traduit l'existence d'un "ancrage régional" bien développé. En effet, **50,8%** des praticiens en exercice ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales (**Graph. n° 1**).

Graphique n° 1 : Répartition des effectifs en fonction du lieu de diplôme



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Le classement en fonction des facultés de formation permet de déterminer les 3 premières facultés :

- **Faculté de premier rang** : la région Auvergne-Rhône-Alpes : **50,8%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme, traduisant l'effet modéré ici de « la préférence régionale » des médecins.
- **Faculté de second rang** : la région Ile-de-France : **7,3%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.
- **Faculté de troisième rang** : la région Bourgogne-Franche-Comté : **6,0%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.

Mais exceptionnellement, les départements sont peu nombreux à reproduire ce schéma régional selon lequel la faculté de premier rang est incontestablement issue des facultés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En effet, les départements de **l'Isère**, de **la Loire** et **du Rhône** sont les seuls départements à s'inscrire dans cette tendance. Plus de 50,0% des praticiens en exercice sont issus des facultés régionales. Ce taux est compris entre 20,0% et 50,0% pour les départements de **la Haute-Savoie**, de **l'Ardèche**, de **la Savoie** et de **l'Ain**. Mais de nouveau, le taux de non-réponse ne permet pas de préciser ces tendances, et ce taux est inférieur à 20,0% pour les départements de **la Drôme**, **du Puy-de-Dôme**, de **la Haute-Loire**, de **l'Allier** et **du Cantal**.

10. Tableaux récapitulatifs

Tableau n° 15 : Démographie médicale par département

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +
Ain	626 127	17	2,7	49	26,7	26,7
Allier	343 062	13	3,8	56	60,0	30,0
Ardèche	322 381	7	2,2	64	83,3	83,3
Cantal	146 618	7	4,8	59	57,1	57,1
Drôme	499 159	26	5,2	55	57,7	38,5
Isère	1 243 597	71	5,7	54	47,9	32,4
Loire	757 305	38	5,0	55	55,3	47,4
Haute-Loire	226 565	3	1,3	64	100,0	100,0
Puy-de-Dôme	644 216	35	5,4	53	42,9	32,1
Rhône	1 801 885	177	9,8	52	42,0	29,0
Savoie	426 924	23	5,4	52	34,8	34,8
Haute-Savoie	783 127	32	4,1	53	40,6	21,9
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	449	5,7	53 ans	45,5%	33,0%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 16 : Démographie médicale par Territoire de santé

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% praticiens ≥ à 55 ans	% praticiens ≥ à 60 ans	% praticiens ≥ à 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	106 126	5	4,7	56	50,0	50,0	25,0

01053	Bourg-en-Bresse	248 478	12	4,8	47	18,2	18,2	9,1
03098	Désertines	124 244	5	4,0	57	50,0	25,0	0,0
03190	Moulins	99 680	4	4,0	60	100,0	50,0	0,0
03310	Vichy	139 369	4	2,9	53	50,0	25,0	0,0
07010	Annonay	77 089	3	3,9	60	66,7	66,7	33,3
07019	Aubenas	96 430	4	4,1	67	100,0	100,0	66,7
15014	Aurillac	124 705	7	5,6	59	57,1	57,1	42,9
26057	Bourg-de-Péage	135 327	4	3,0	60	75,0	25,0	25,0
26198	Montélimar	193 878	9	4,6	54	55,6	22,2	11,1
26362	Valence	332 092	13	3,9	54	53,8	53,8	7,7
38053	Bourgoin-Jallieu	251 385	15	6,0	50	20,0	6,7	0,0
38185	Grenoble	579 029	47	8,1	54	51,1	34,0	14,9
38563	Voiron	178 421	6	3,4	63	83,3	83,3	33,3
42147	Montbrison	94 933	3	3,2	64	100,0	100,0	33,3
42187	Roanne	181 670	9	5,0	62	77,8	77,8	55,6
42218	Saint-Étienne	567 965	26	4,6	52	42,3	30,8	3,8
43157	Le Puy-en-Velay	123 885	3	2,4	64	100,0	100,0	0,0
63113	Clermont-Ferrand	663 142	35	5,3	53	42,9	32,1	3,6
69013	Arnas	221 914	9	4,1	52	33,3	22,2	11,1
69034	Caluire-et-Cuire	62 552	14	22,4	52	42,9	35,7	14,3
69081	Écully	232 101	15	6,5	52	26,7	26,7	6,7
69100	Irigny	72 014	2	2,8	55	50,0	50,0	0,0
69123	Lyon	593 292	76	12,8	51	40,0	24,0	13,3
69189	Sainte-Colombe	227 662	9	4,0	56	66,7	33,3	11,1
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	79 884	8	10,0	53	37,5	25,0	25,0
69259	Vénissieux	128 709	6	4,7	60	83,3	66,7	50,0
69266	Villeurbanne	193 837	22	11,3	51	40,9	36,4	9,1
69275	Décines-Charpieu	96 787	5	5,2	47	20,0	0,0	0,0
69286	Rillieux-la-Pape	134 831	8	5,9	55	75,0	37,5	25,0
69290	Saint-Priest	78 633	6	7,6	48	33,3	33,3	33,3
73064	Challes-les-Eaux	484 386	23	4,7	52	34,8	34,8	4,3
74010	Annecy	314 985	19	6,0	52	36,8	26,3	5,3
74012	Annemasse	581 531	13	2,2	53	46,2	15,4	7,7
		7 820 966	449	5,7	53 ans	45,5%	33,0%	13,2%

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

III - L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE DE SOINS

Au 1^{er} janvier 2019, le temps moyen d'accès⁷ à un anesthésiste-réanimateur libéral et/ou mixte (activité principale et secondaire) est de **26 minutes** (*tab. n° 17*). Ce temps d'accès est soumis à de fortes variations, quelle que soit l'échelle d'analyse. À l'échelle des départements, l'amplitude (**2,7**) est particulièrement élevée, elle traduit une accessibilité différentielle entre le département **du Rhône** où le temps d'accès est le moins élevé (17 minutes) et le département **du Cantal** où le temps d'accès est le plus élevé (45 minutes). Les conditions topographiques (le relief) et d'infrastructures (réseaux routiers) expliquent en partie ces écarts d'accessibilité, mais la principale origine demeure ici les situations extrêmes de deux départements aux conditions d'encadrement médical opposées.

Tableau n° 17 : Temps moyen d'accès à un praticien par département (en minutes)

Les départements	Temps moyen (en minutes)
Ain	19 mn
Allier	22 mn
Ardèche	27 mn
Cantal	45 mn
Drôme	35 mn
Isère	21 mn
Loire	20 mn
Haute-Loire	33 mn
Puy-de-Dôme	31 mn
Rhône	17 mn
Savoie	34 mn
Haute-Savoie	19 mn
Auvergne-Rhône-Alpes	26 mn

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

À l'échelle des espaces (à partir du découpage en aires urbaines de l'INSEE⁸), l'amplitude est moins conséquente (2,3), mais elle traduit l'opposition classique entre l'espace à dominante urbaine où le temps d'accès est le moins élevé (16 minutes) et l'espace à dominante rurale où le temps d'accès est le plus élevé (37 minutes) (*tab. n° 18*). Les espaces à dominante urbaine des départements de l'Allier et du Cantal enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements du Puy-de-Dôme et de la Savoie, dans un contexte où les valeurs oscillent de 12 à 21 minutes. Les espaces à dominante rurale des départements de l'Ain, de l'Allier et de la Loire enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de la Drôme, de la Savoie et du Cantal.

⁷ Le calcul de ces temps d'accès tient compte de l'offre de soins régionale, ainsi que celle proposée dans les départements limitrophes hors région.

⁸ Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Périphérie des pôles urbains : commune monopolisée et/ou commune périurbaine monopolisée, commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine.

Commune multipolarisée : communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

Espace rural : l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

Tableau n° 18 : Temps moyen d'accès à un praticien par département et type d'espaces (en minutes)

Les départements	Pôle urbain	Périphérie des Pôles urbains	Communes Multi-polarisées	Espace à Dominante Urbaine	Pôle rural	Périphérie des Pôles ruraux	Autres communes rurales	Espace à Dominante Rurale
Ain	9	17	19	16	20	31	24	24
Allier	6	14	17	12	21	26	26	26
Ardèche	11	15	19	16	32	50	34	35
Cantal	3	14	—	13	49	59	49	50
Drôme	10	14	19	14	26	50	45	44
Isère	8	17	17	15	26	37	32	32
Loire	10	16	17	14	17	22	27	26
Haute-Loire	7	16	21	14	33	44	37	37
Puy-de-Dôme	9	19	27	20	31	42	43	42
Rhône	8	19	19	14	22	—	28	27
Savoie	19	25	18	21	49	44	42	43
Haute-Savoie	16	16	24	17	28	29	32	31
Auvergne-Rhône-Alpes	10	17	19	16	30	45	37	37

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

Globalement, en tenant compte de l'offre de soins globale (activités libérales et/ ou mixtes, activités principales et secondaires des praticiens) de la région et de ses particularités topographiques, plus de **69,0%** de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un anesthésiste-réanimateur libéral et/ou mixte (**tab. n° 19**).

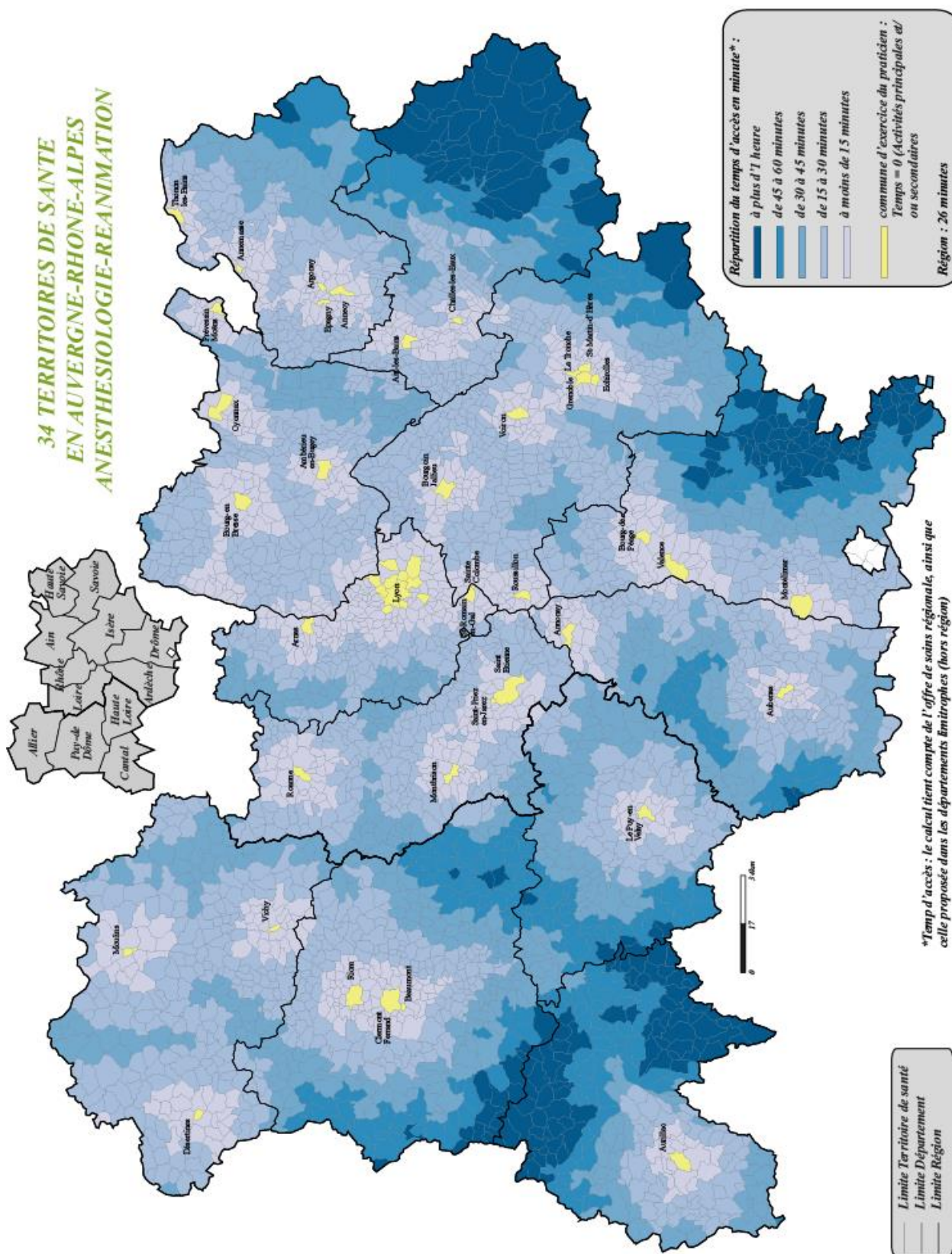
Tableau n° 19 : Part de la population régionale (en %) selon le temps d'accès

Les départements	< à 15 mn	de 15 à 30 minutes	de 30 à 45 minutes	de 45 à 60 minutes	> à 1 heure
Ain	65,9	31,0	3,0	0,0	0,0
Allier	61,9	32,0	6,1	0,0	0,0
Ardèche	46,8	37,5	12,5	3,2	0,1
Cantal	37,3	13,9	14,9	15,7	18,3
Drôme	61,7	28,2	6,2	2,5	1,5
Isère	70,5	25,8	3,2	0,4	0,0
Loire	74,9	21,9	3,2	0,0	0,0
Haute-Loire	30,6	33,5	30,5	5,2	0,2
Puy-de-Dôme	62,2	23,6	8,5	5,3	0,4
Rhône	91,9	6,5	1,6	0,0	0,0
Savoie	49,3	22,6	9,5	8,1	10,4
Haute-Savoie	62,9	26,1	7,9	3,1	0,1
Auvergne-Rhône-Alpes	69,2%	22,0%	5,8%	2,0%	1,1%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

De nouveau, ce taux enregistre de très fortes variations entre les départements. Près de **92,0%** de la population du département **du Rhône** se situe à moins de 15 minutes d'un anesthésiste-réanimateur libéral et/ou mixte, alors que seule **30,6%** de la population du département de **la**

Loire se trouve dans ces conditions d'accessibilité. En dehors des départements de **l'Ardèche**, de **la Savoie** et **du Puy-de-Dôme** où néanmoins de 70,0% à 85,0% des populations sont concernées, plus de 90,0% des populations se situent à moins de 30 minutes d'un anesthésiste-réanimateur libéral et/ou mixte en région Auvergne-Rhône-Alpes. Seuls les départements **du Cantal** (51,1% de la population) et de **la Haute-Loire** (64,1%) se situent en dessous de ces seuils.



IV. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

■ La densité médicale pour les anesthésistes-réanimateurs libéraux et/ou mixtes montre de très fortes disparités d'encadrement médical marquées notamment par les départements **la Haute-Loire**, de **l'Ardèche**, de **l'Ain**, de **l'Allier** et de **la Haute-Savoie** dont les densités médicales sont très inférieures à la densité médicale régionale observée ; et les départements de **l'Isère** et **du Rhône** dont les densités médicales sont nettement supérieures à la densité médicale régionale observée. Ces disparités se répercutent à l'échelle des territoires de santé où seul un peu moins d'un tiers des territoires de santé enregistre une densité médicale supérieure à la densité régionale observée.

■ Le calcul en effectifs « Équivalent Temps Plein (ETP) » a mis en évidence que :

► Les **449 anesthésistes-réanimateurs** libéraux et/ou mixtes exercent en réalité que l'équivalent de **437,00 ETP**. D'une part, parce que les activités salariées des professionnels de santé libéraux n'ont pas été prises en compte (offre de soins libérale uniquement) et d'autre part qu'un certain nombre de praticiens n'exercent qu'à temps partiel. Cet effectif est d'ailleurs certainement sous-évalué en raison du taux de réponse aux questionnaires.

► L'exercice en sites multiples est une réalité des activités prise en compte dans le calcul des ETP, permettant ainsi de corriger le niveau d'encadrement de chacun des territoires de santé.

■ L'offre de soins « complémentaire » : elle permet, en théorie, par une activité secondaire l'amélioration de l'encadrement médical. Cependant cette offre complémentaire s'effectue essentiellement au sein de Territoires de santé déjà pourvus. Pour cette discipline, aucun territoire de santé ne doit son existence à la présence d'activités complémentaires de praticiens installés ailleurs.

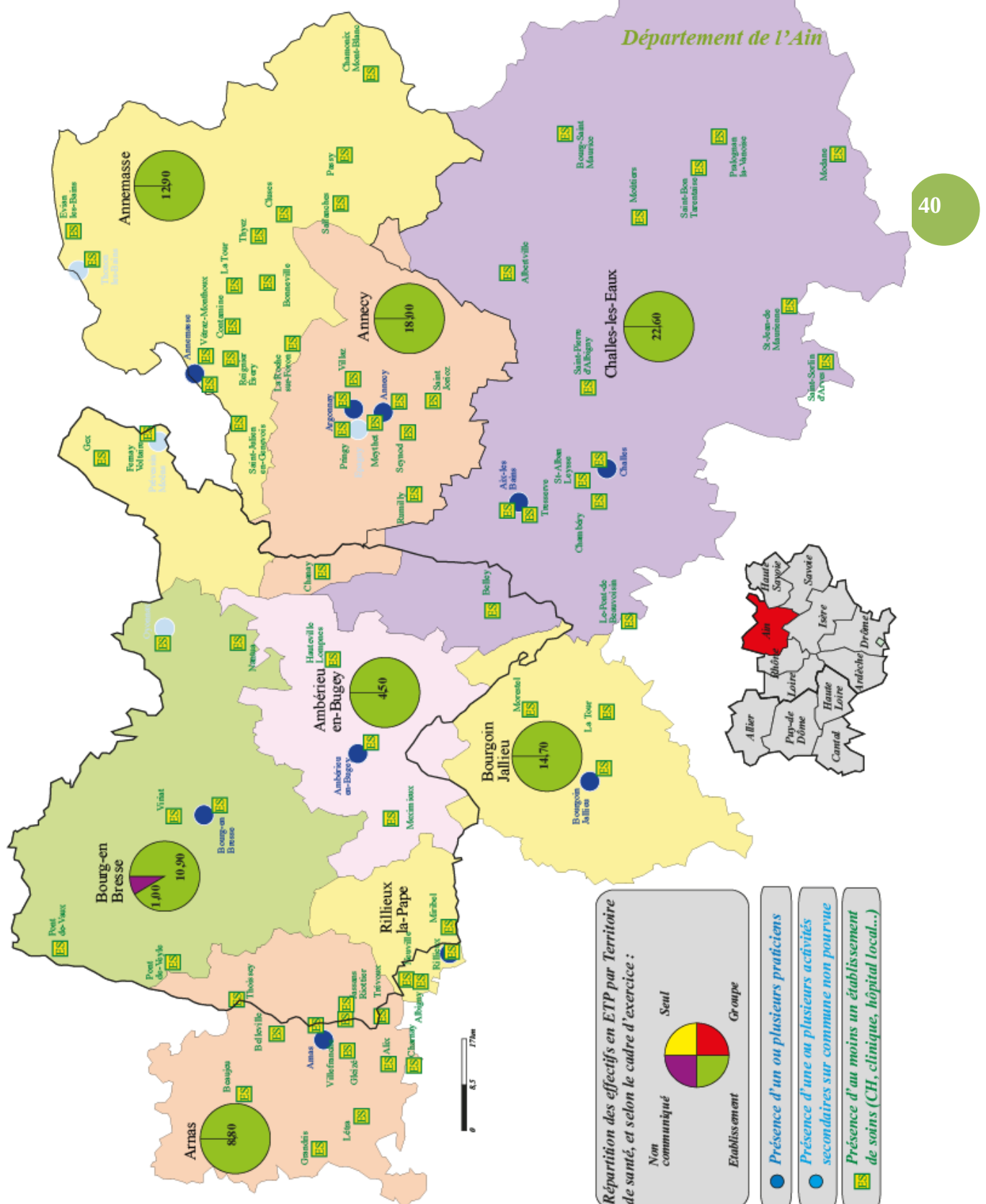
■ Le cadre d'exercice : incontestablement, le cadre d'exercice le plus répandu est l'activité en établissement, soit plus de neuf praticiens sur dix mais ce résultat est certainement sous-évalué compte tenu du niveau de non-réponses.

■ Un vieillissement confirmé : l'âge moyen est de 53 ans ; près d'un praticien sur 2 est âgé de 55 ans et plus, près d'un praticien sur 2 va atteindre l'âge de 65 ans en 2029 ; un tiers des praticiens est âgé de 60 ans et plus, un tiers des praticiens va atteindre l'âge de 65 ans en 2024 ; plus de 13,0% des praticiens sont âgés de 65 ans et plus aujourd'hui !

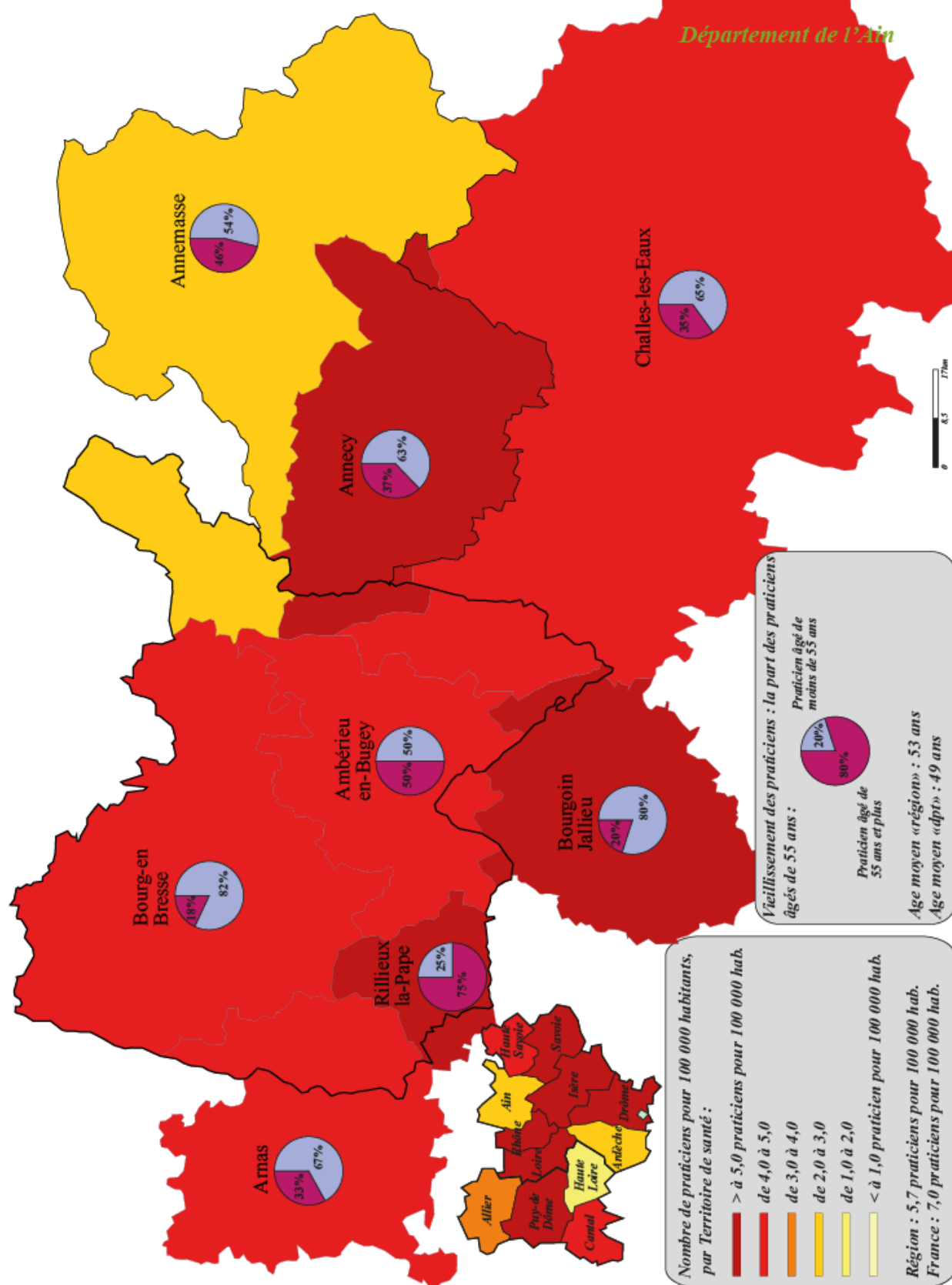
■ Une activité fortement masculine : près de 4 praticiens sur 5 sont des hommes (78,1%), et 70,4% des praticiens âgés de moins de 40 ans sont des hommes.

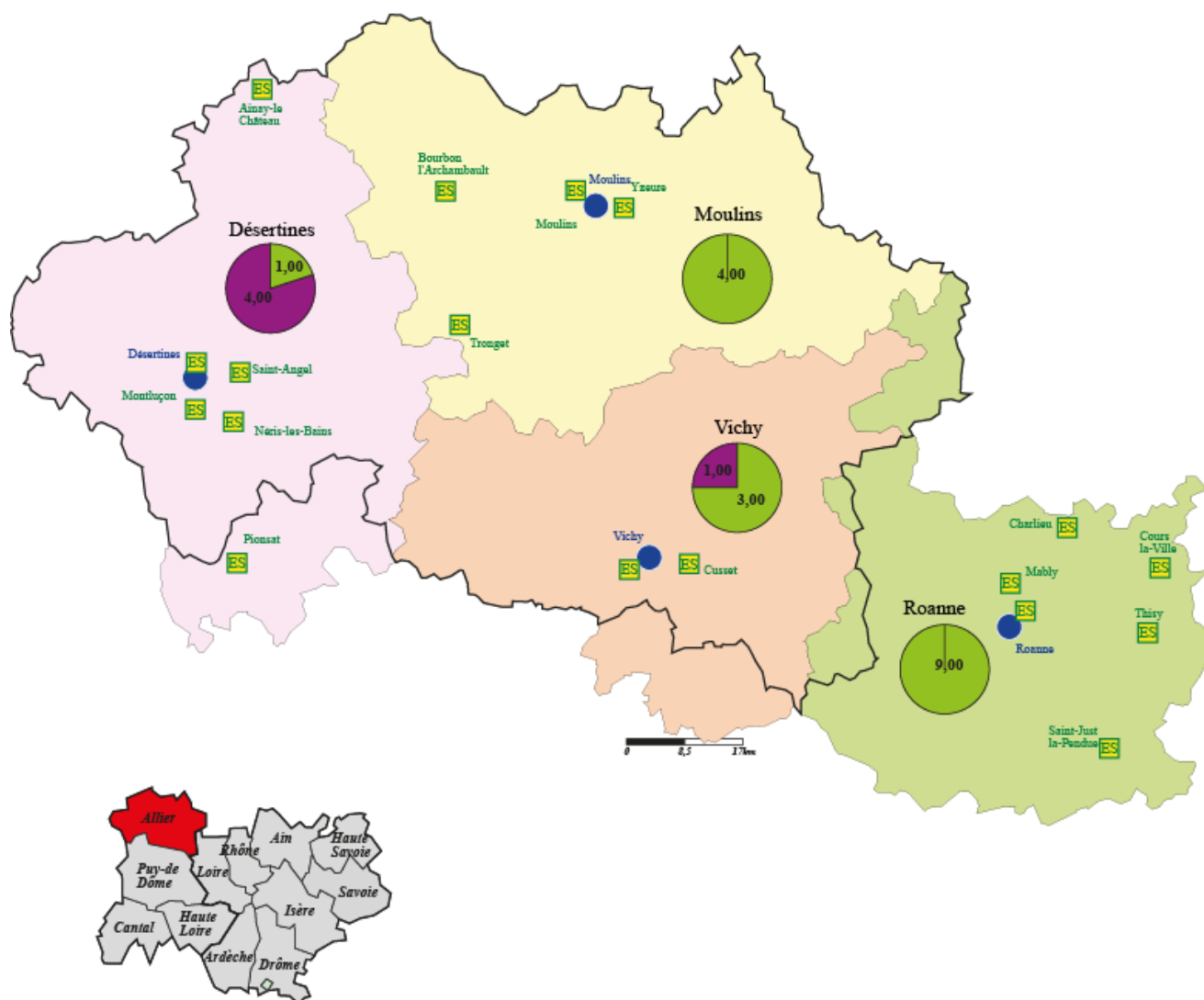
■ L'accessibilité : le temps moyen d'accès à un anesthésiste-réanimateur libéral et/ou mixte est de 26 minutes, ce temps est de 16 minutes dans les espaces à dominante urbaine, et de 37 minutes dans les espaces à dominante rurale. Plus de 91,0% de la population régionale se situe à moins de 30 minutes d'un anesthésiste-réanimateur libéral et/ou mixte. Cependant, de grandes disparités existent : ainsi, le temps d'accès moyen est compris entre 30 et 35 minutes pour les départements **du Puy-de-Dôme**, de **la Haute-Loire**, de **la Savoie** et de **la Drôme** et même de 45 minutes pour le département **du Cantal**. Et si plus de 69,0% de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un anesthésiste-réanimateur libéral et/ou mixte, ce taux est inférieur à 50,0% pour les départements de **l'Ardèche**, **du Cantal**, de **la Haute-Loire** et de **la Savoie**.

V. LES CARTOGRAPHIES DEPARTEMENTALES



Département de l'Ain





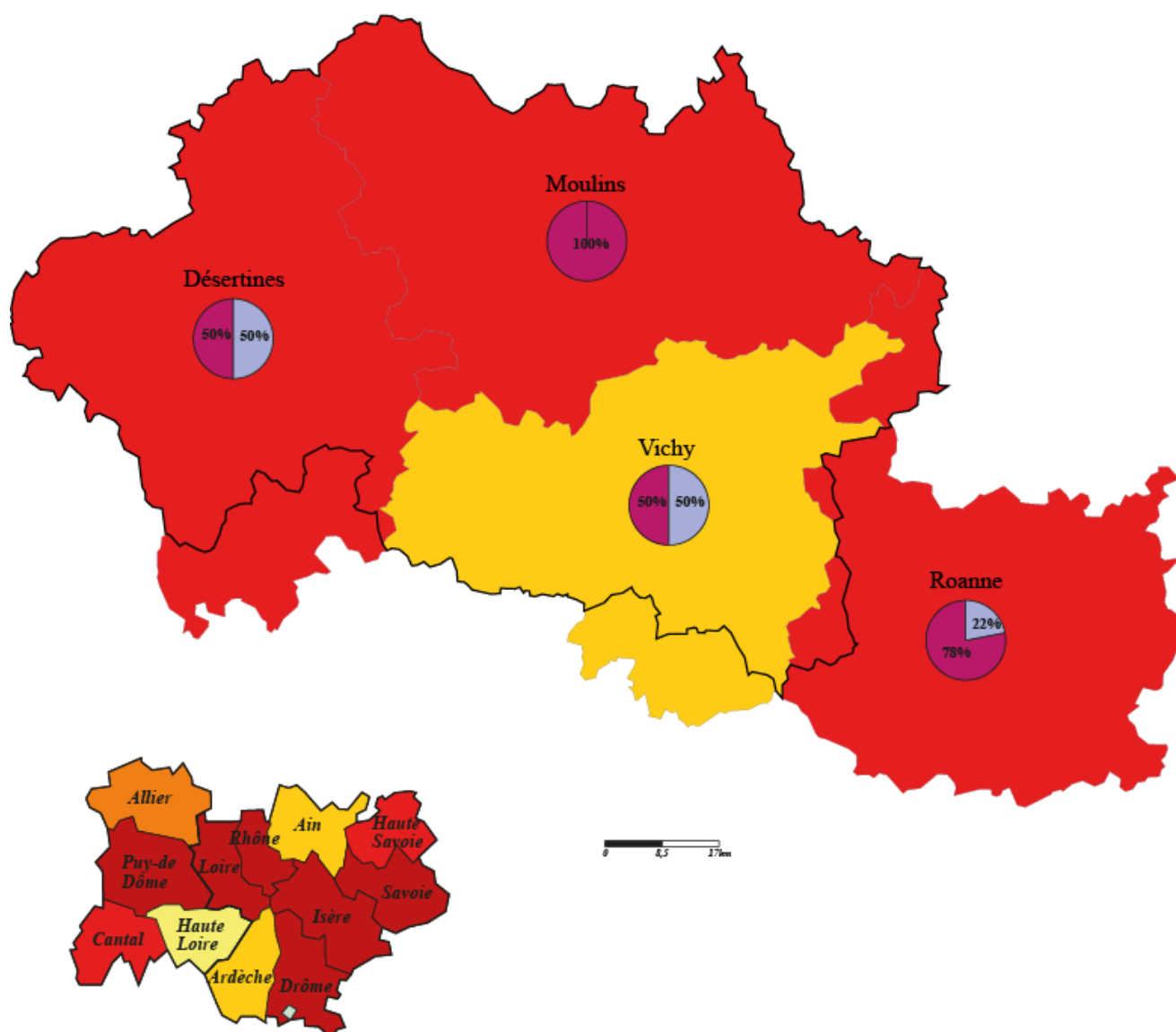
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :



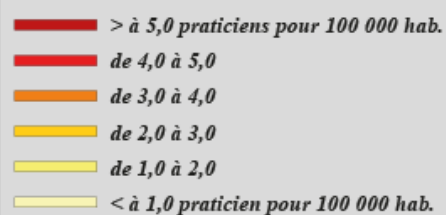
● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)

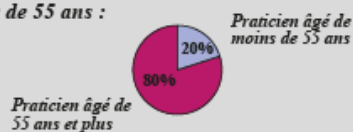


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

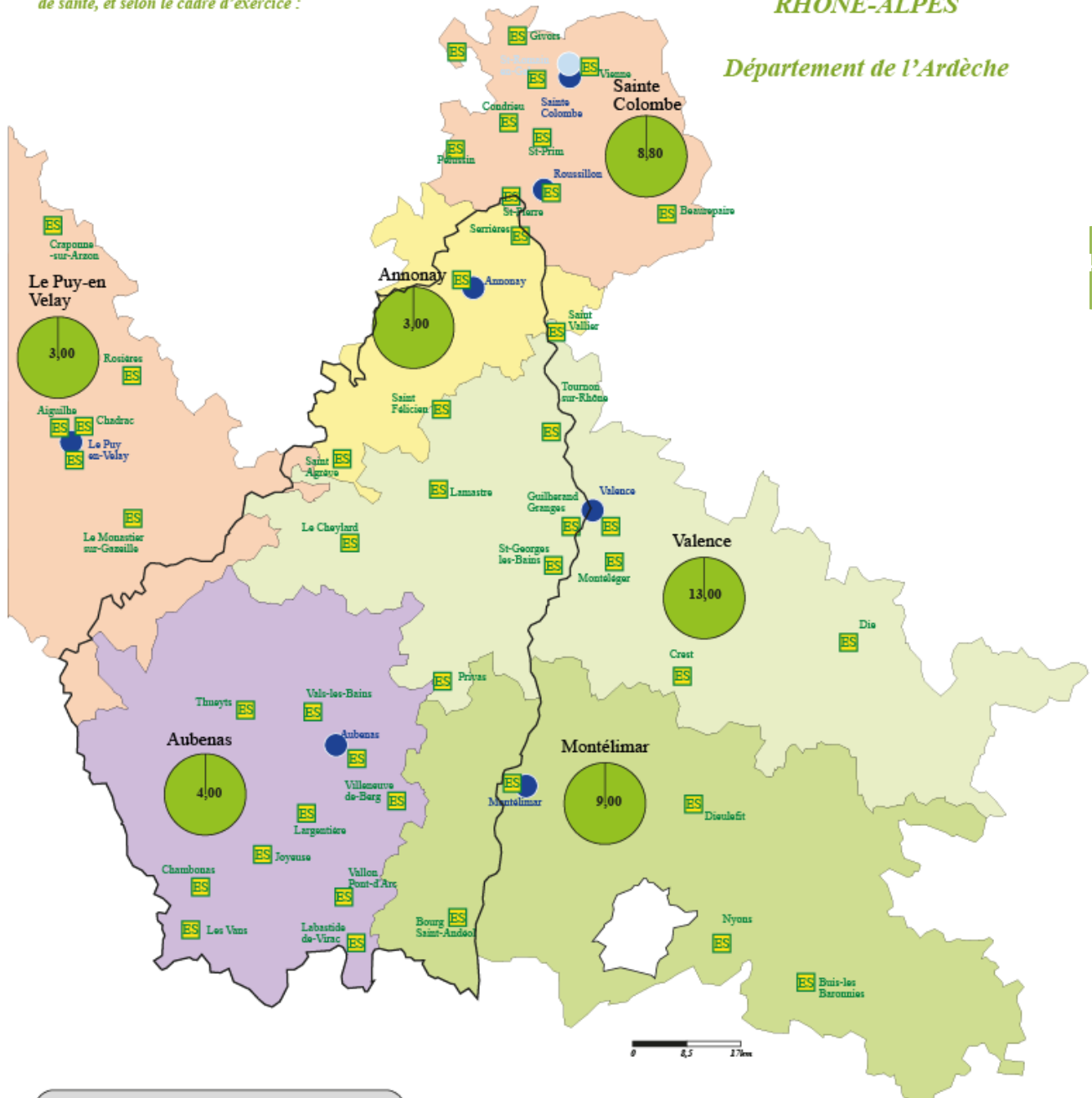


Région : 5,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 7,0 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillissement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 53 ans
Age moyen « dpt » : 56 ans



Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

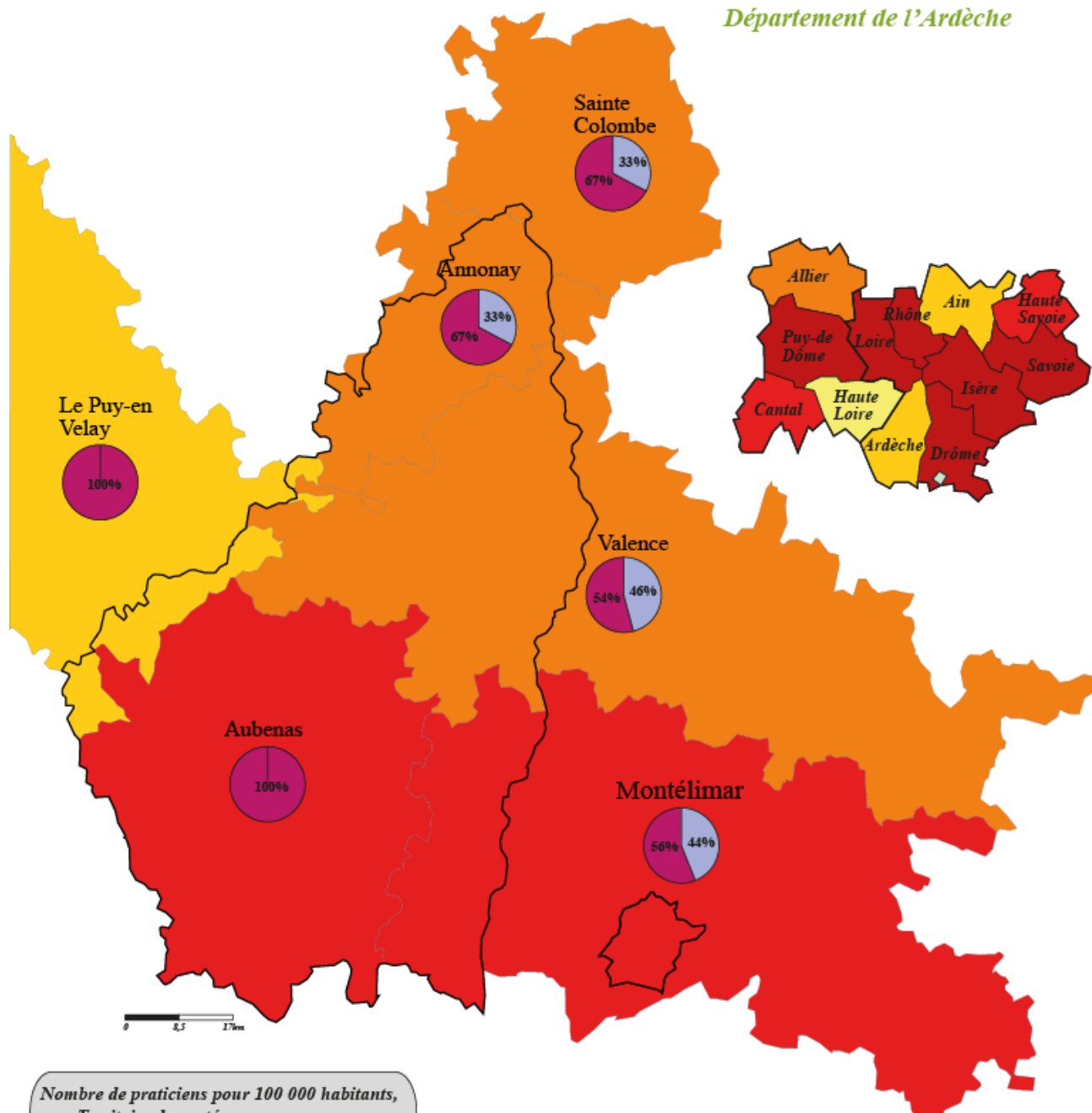


● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)



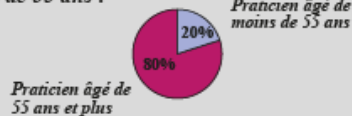


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

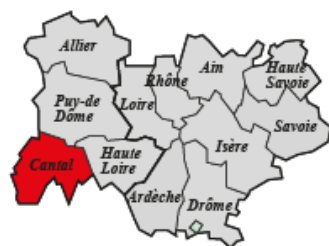
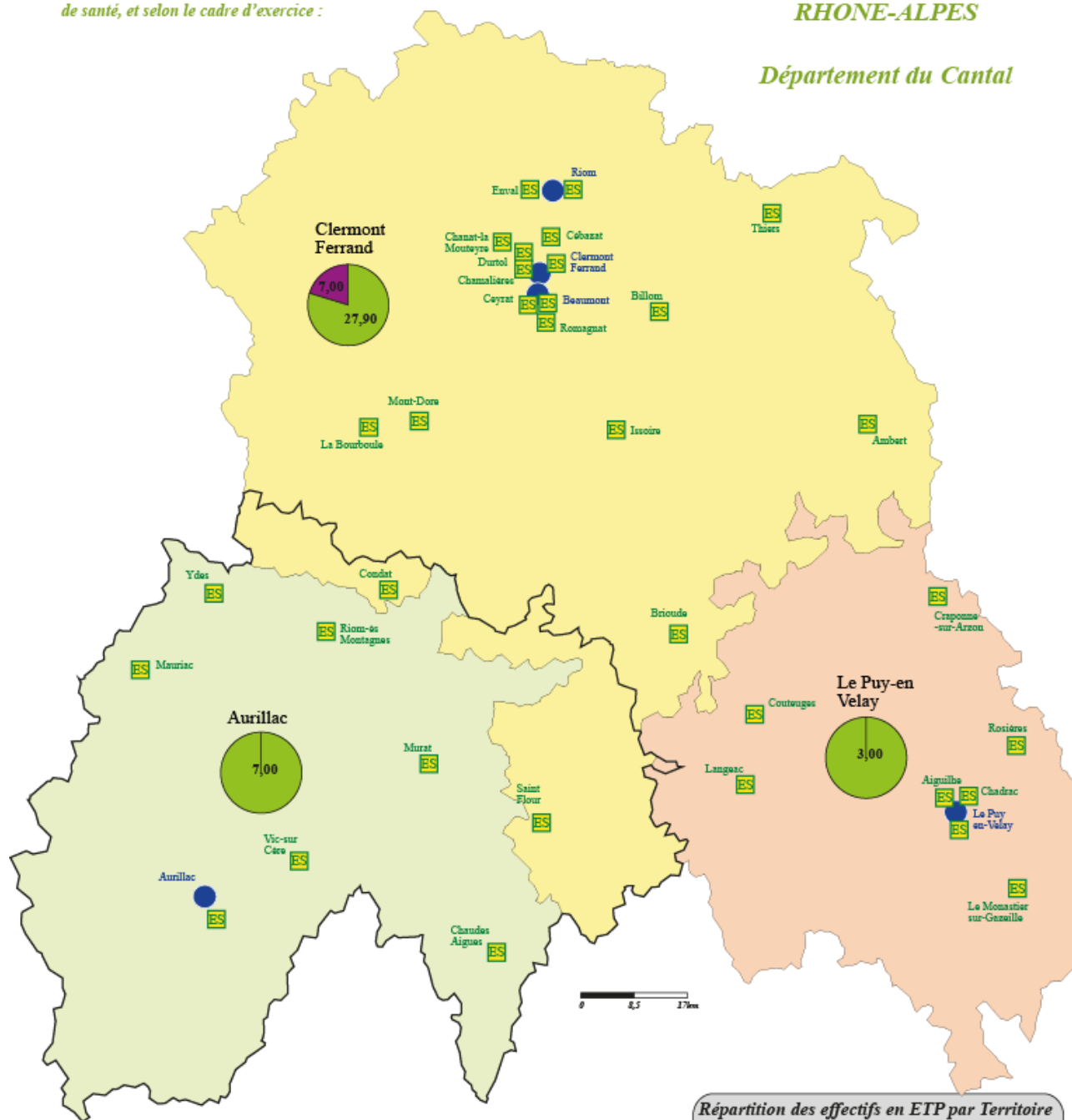
- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 5,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 7,0 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 53 ans
Age moyen « dpt » : 64 ans



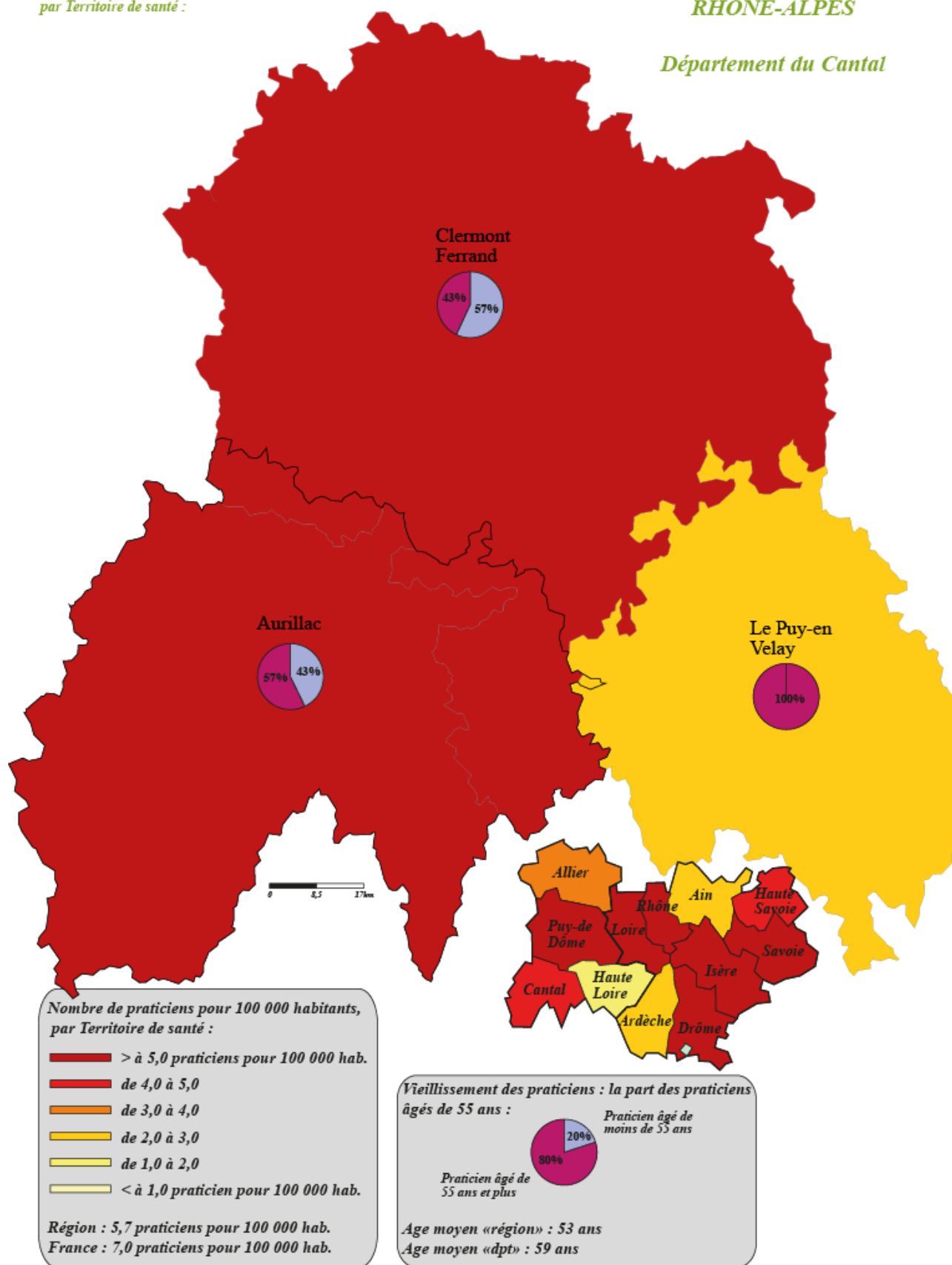
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

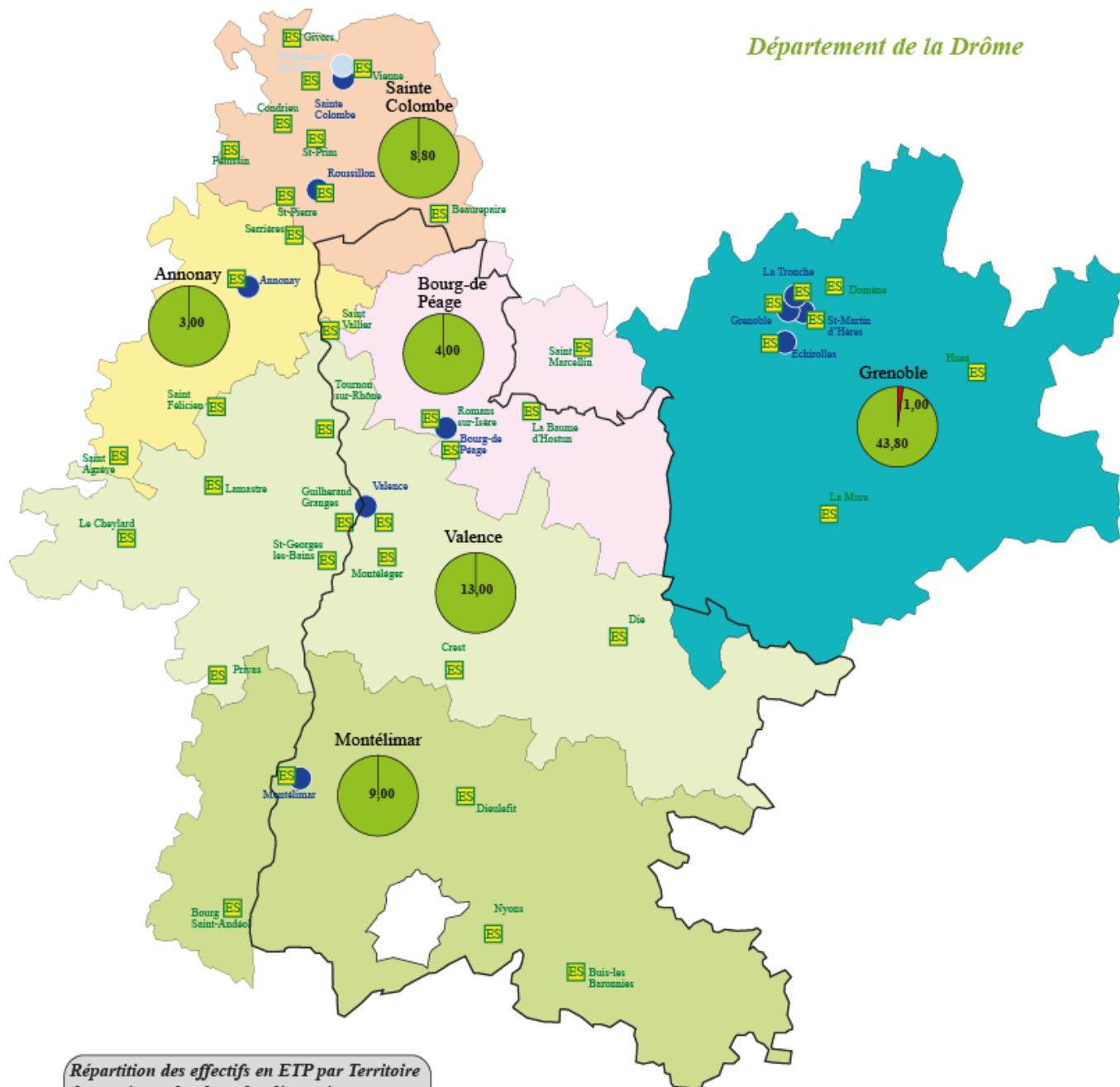


● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)





Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

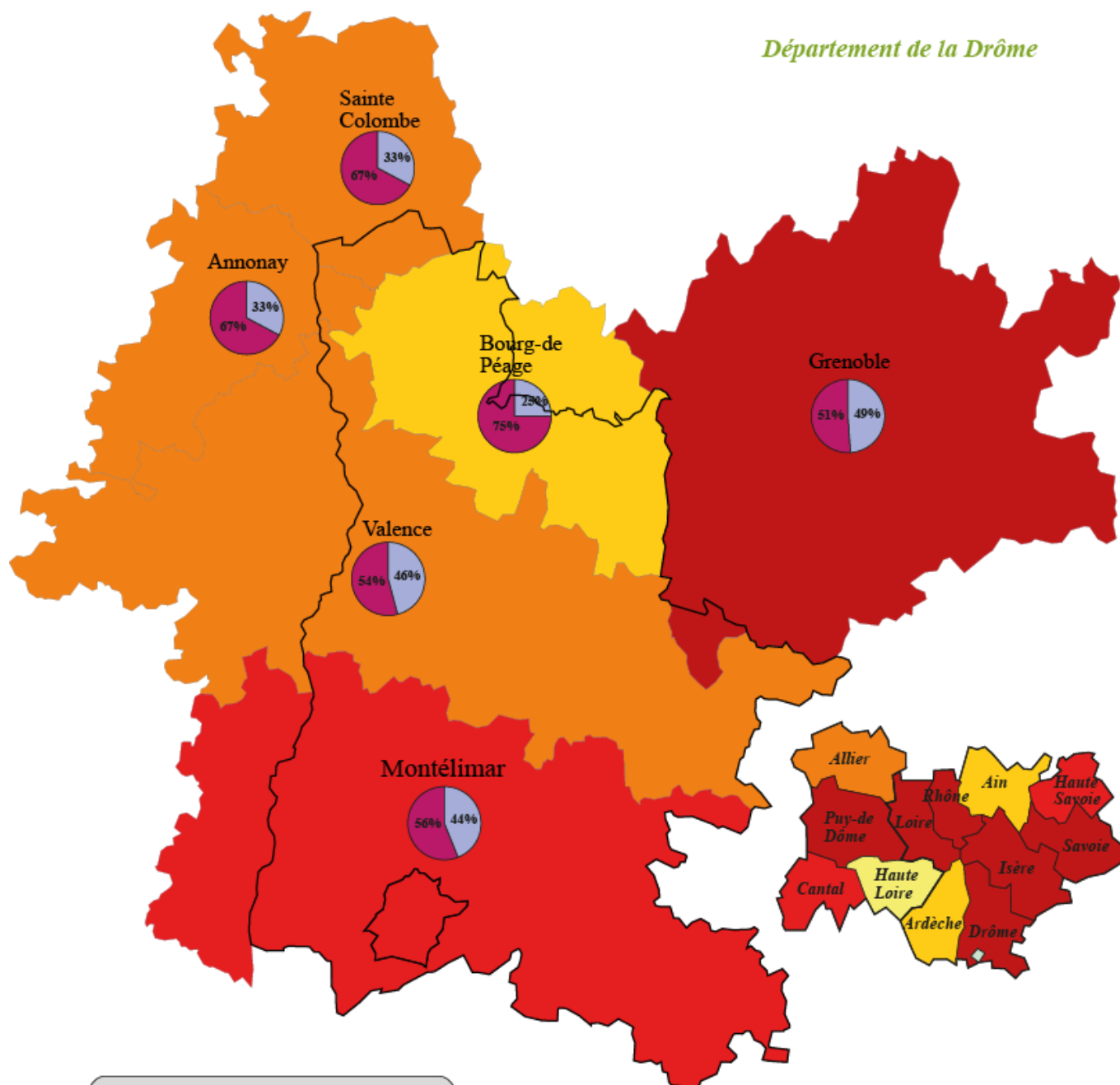


● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)





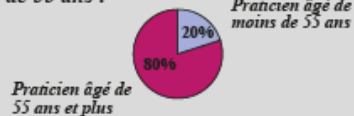
Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

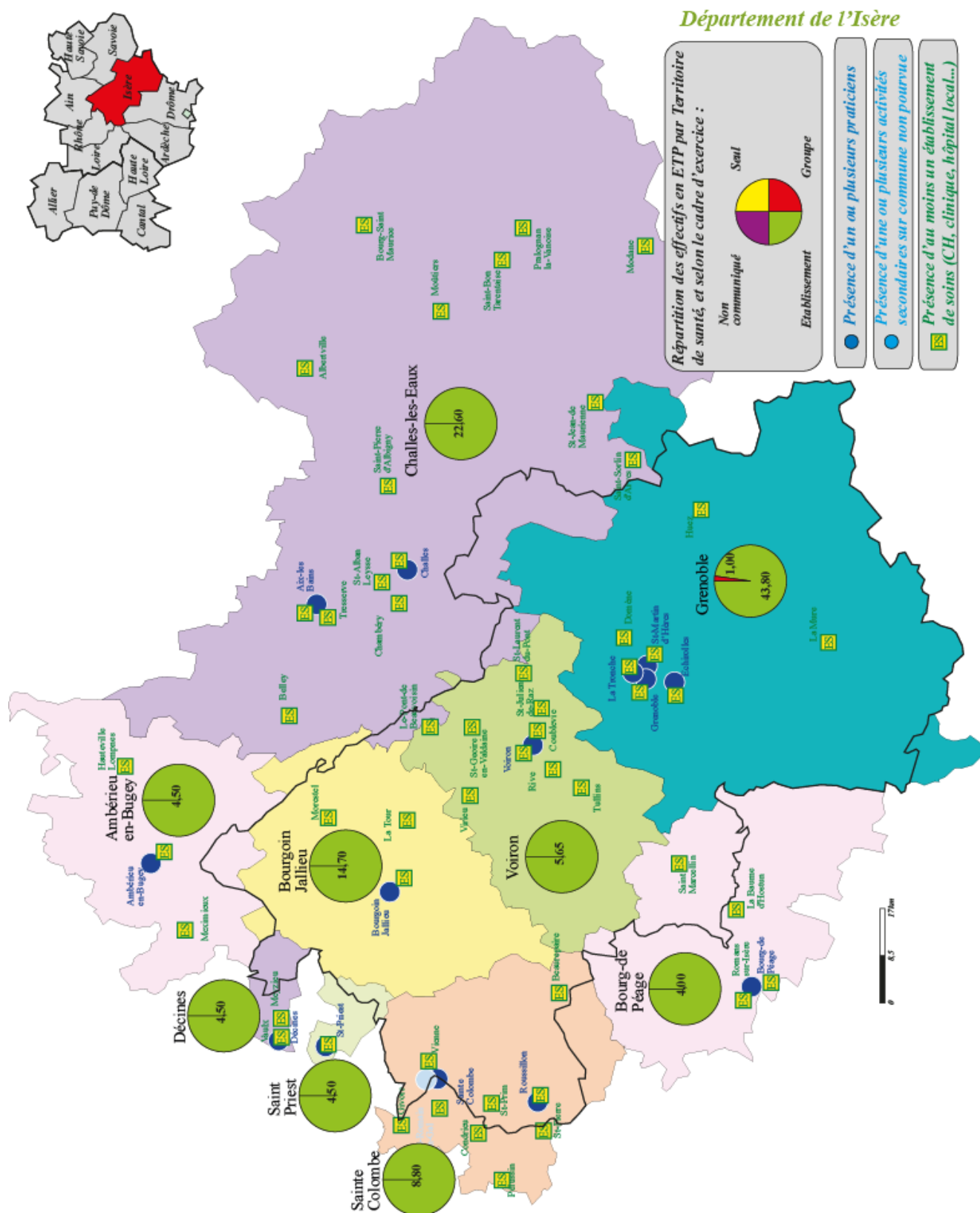
Région : 5,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 7,0 praticiens pour 100 000 hab.

0 4,5 17km

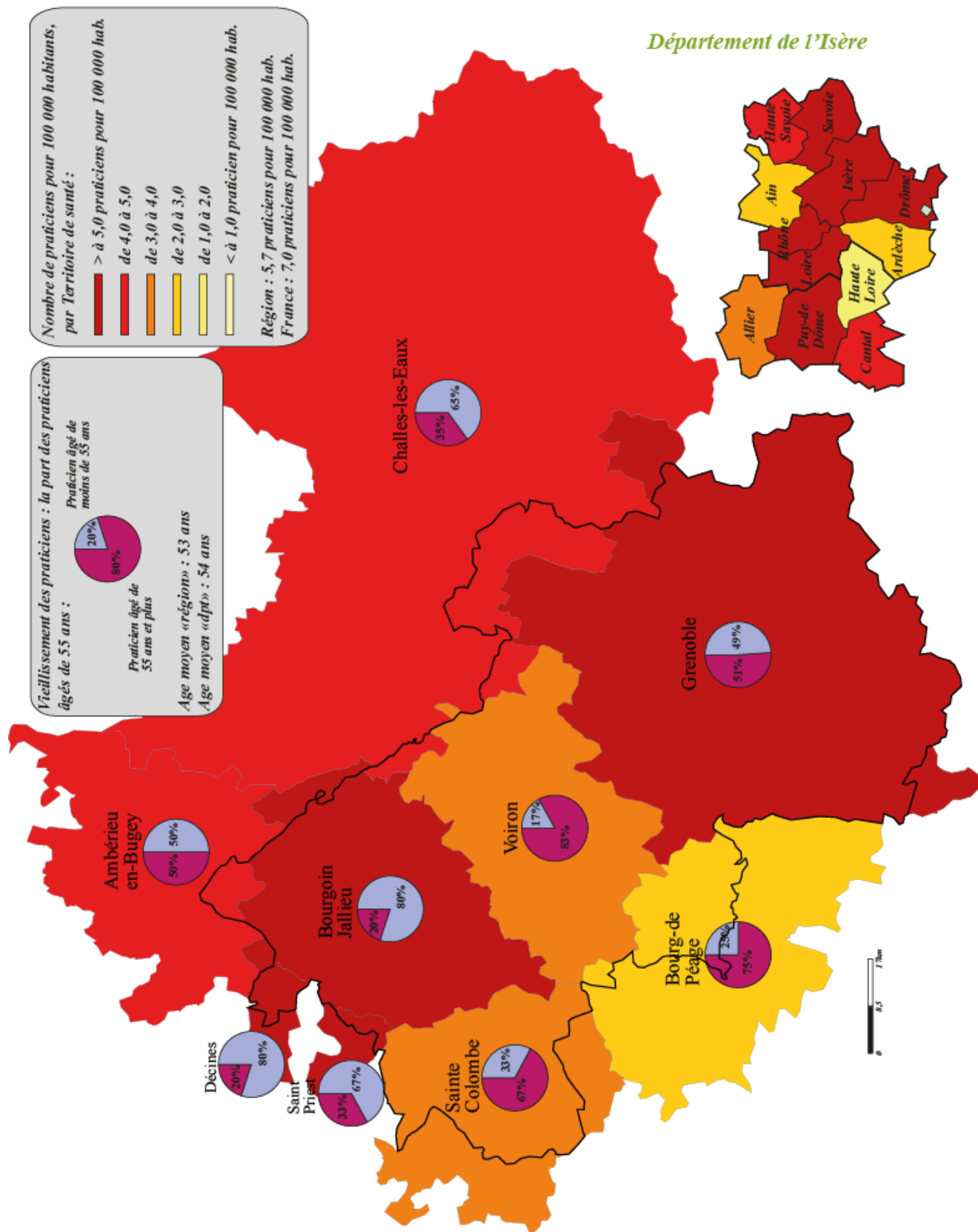
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :

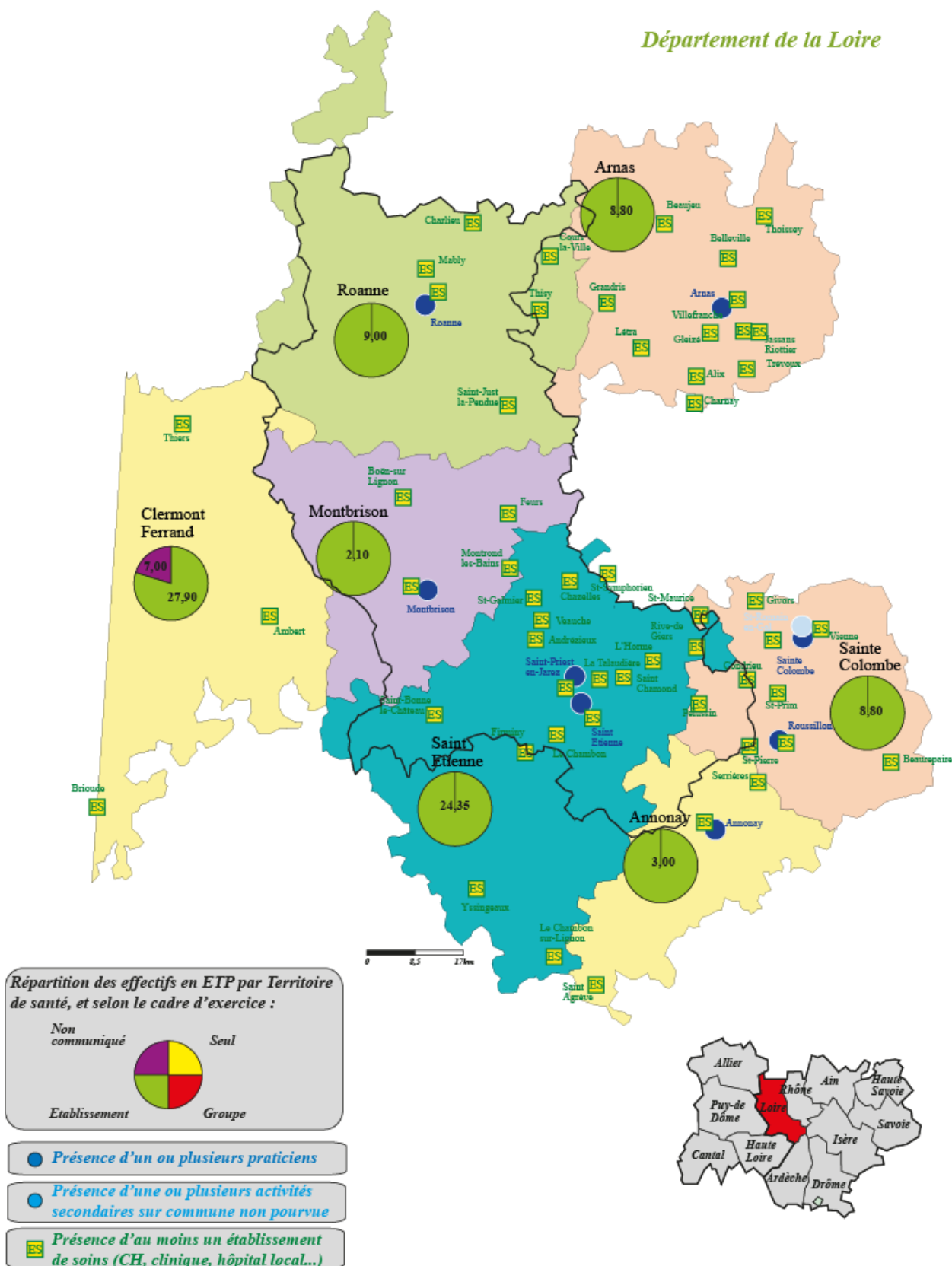


Age moyen « région » : 53 ans
Age moyen « dpt » : 55 ans

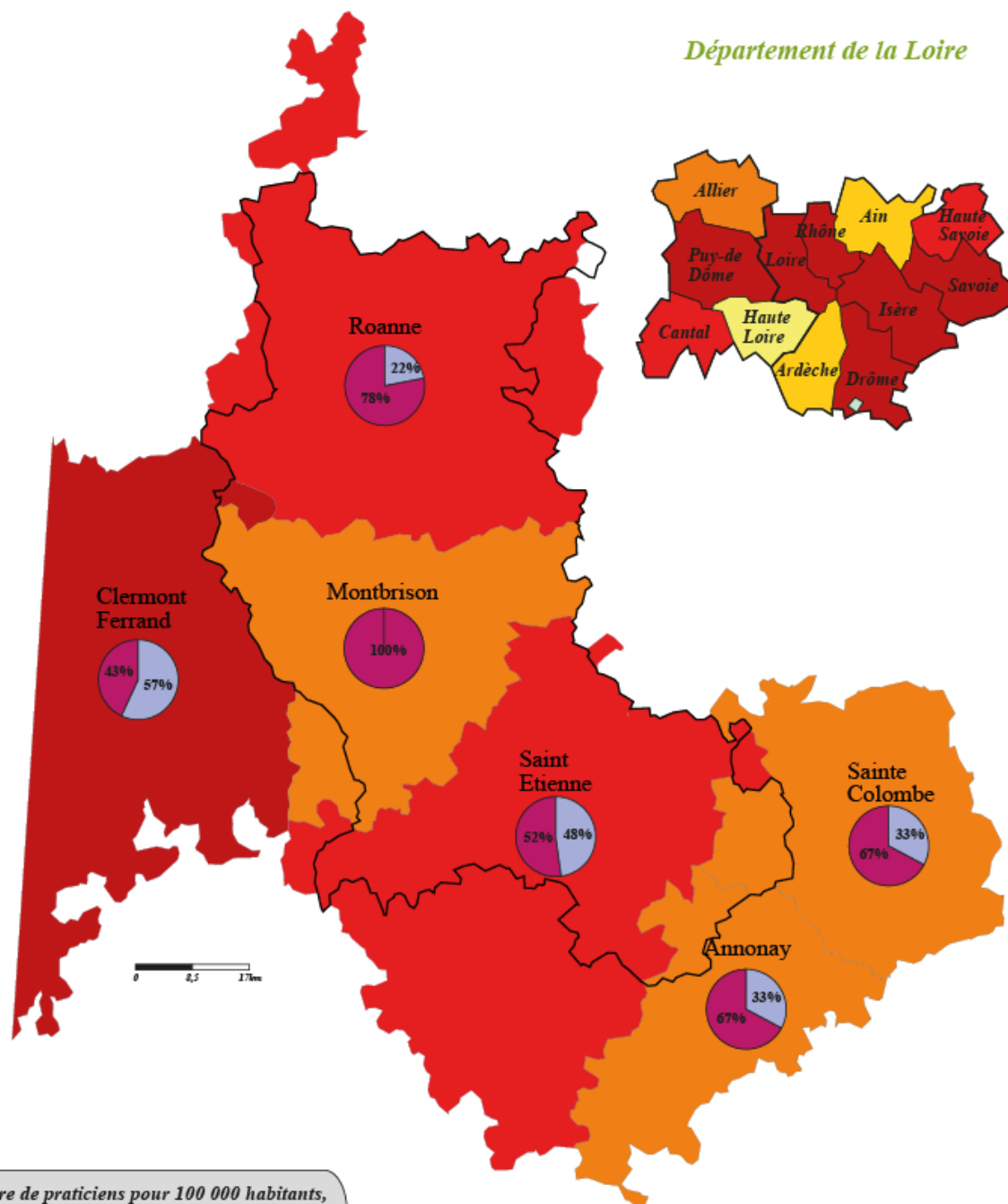


Département de l'Isère





Département de la Loire

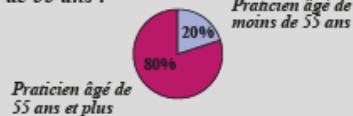


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

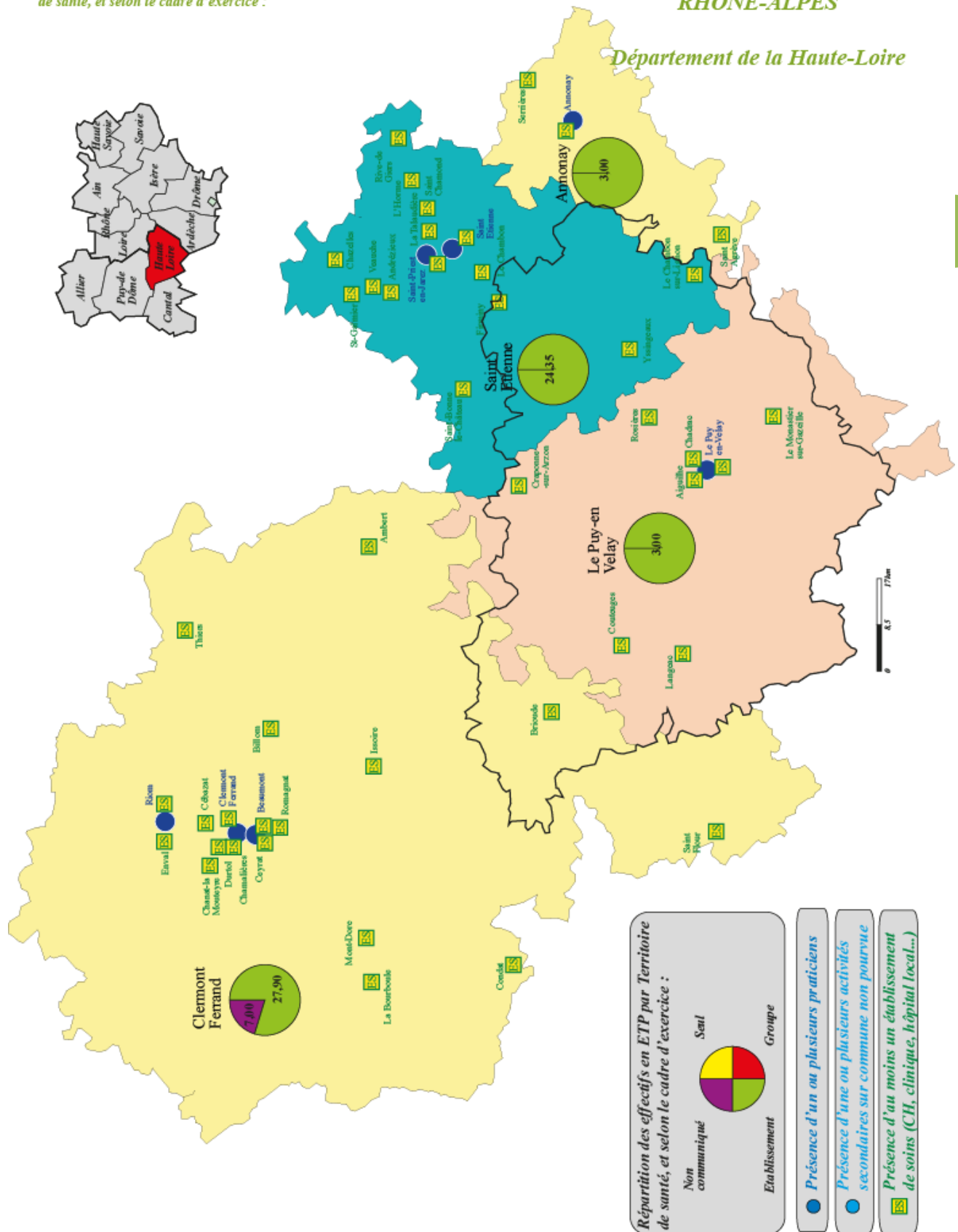
Région : 5,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 7,0 praticiens pour 100 000 hab.

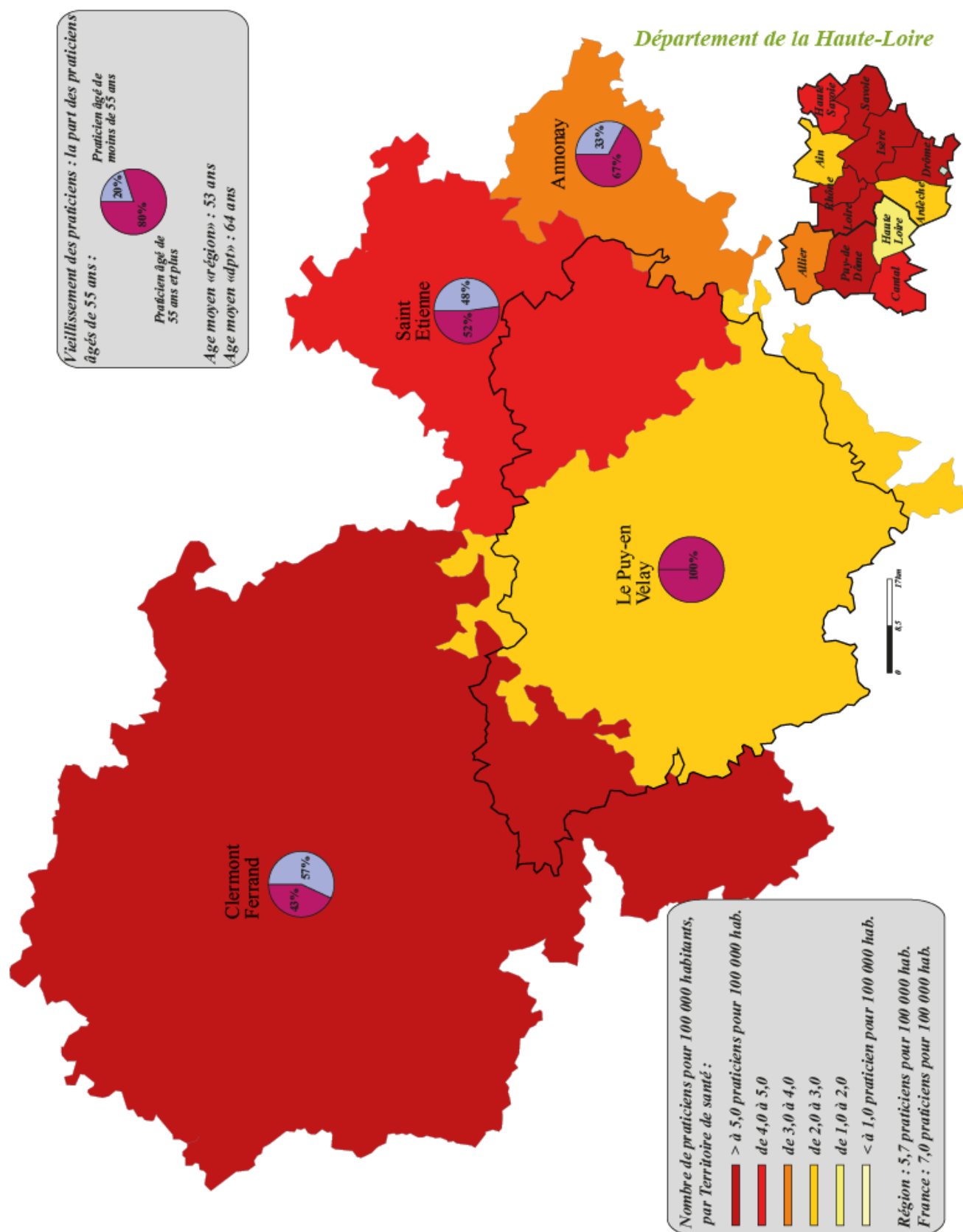
Vieillissement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 53 ans
Age moyen « dpt » : 55 ans

Département de la Haute-Loire

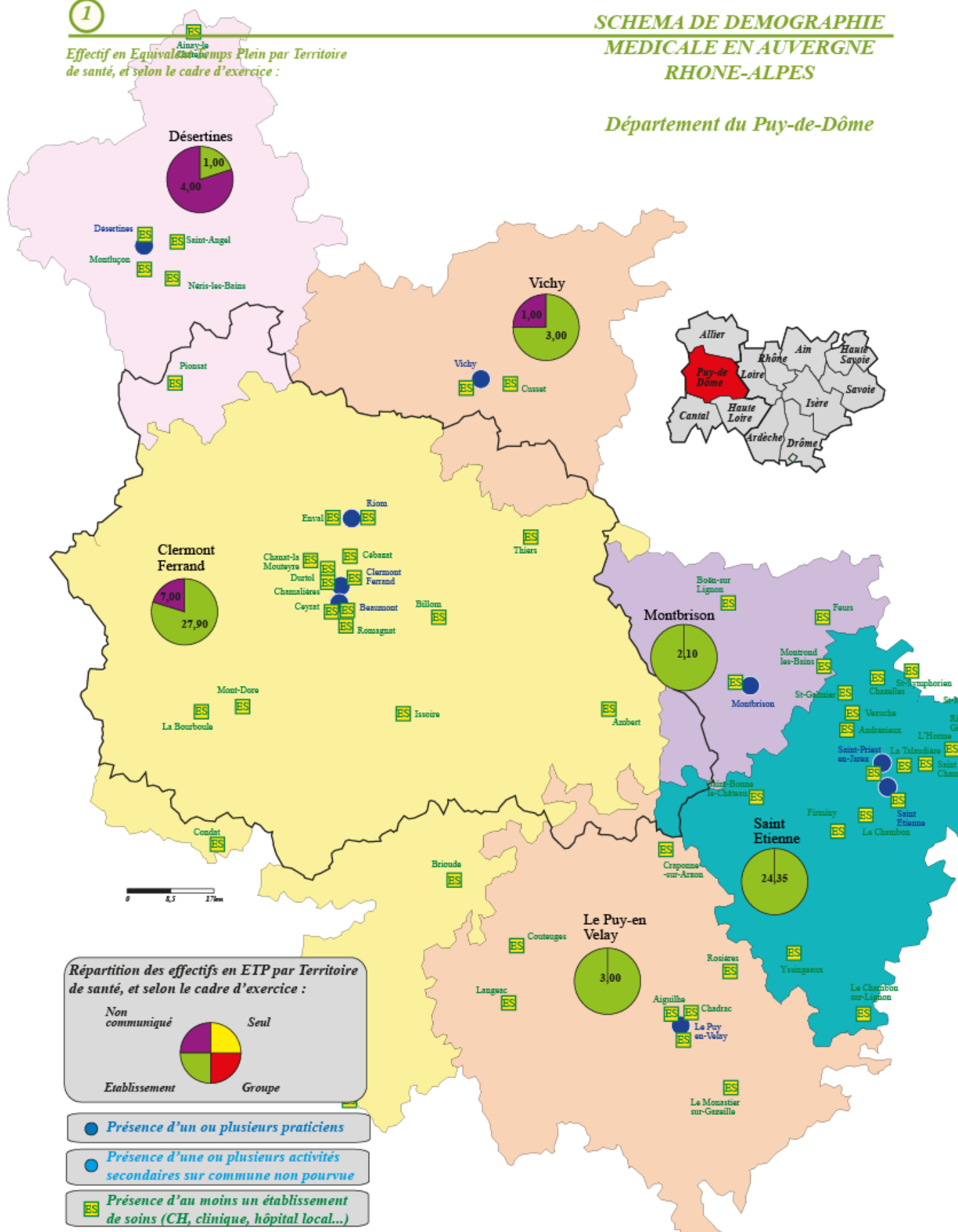


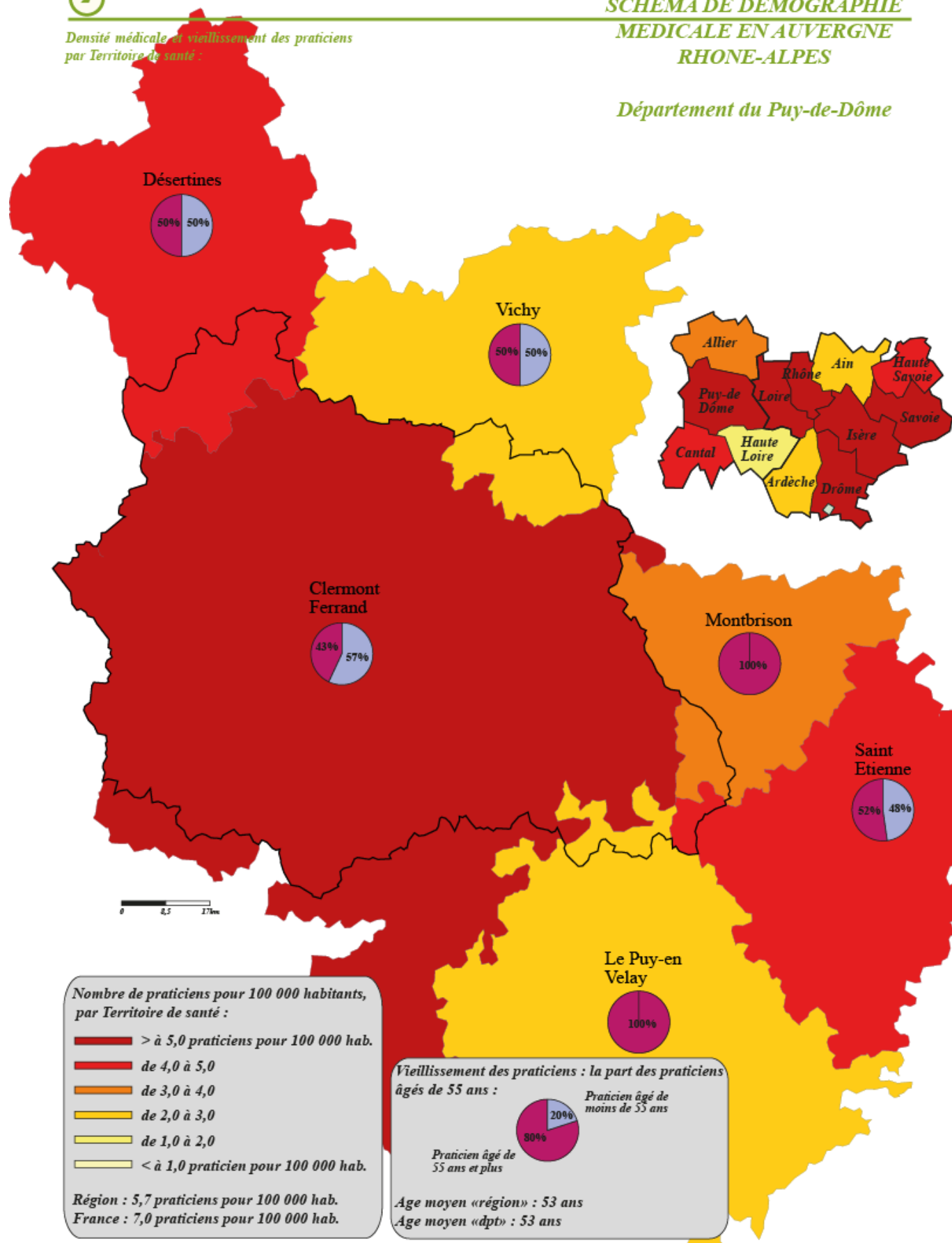


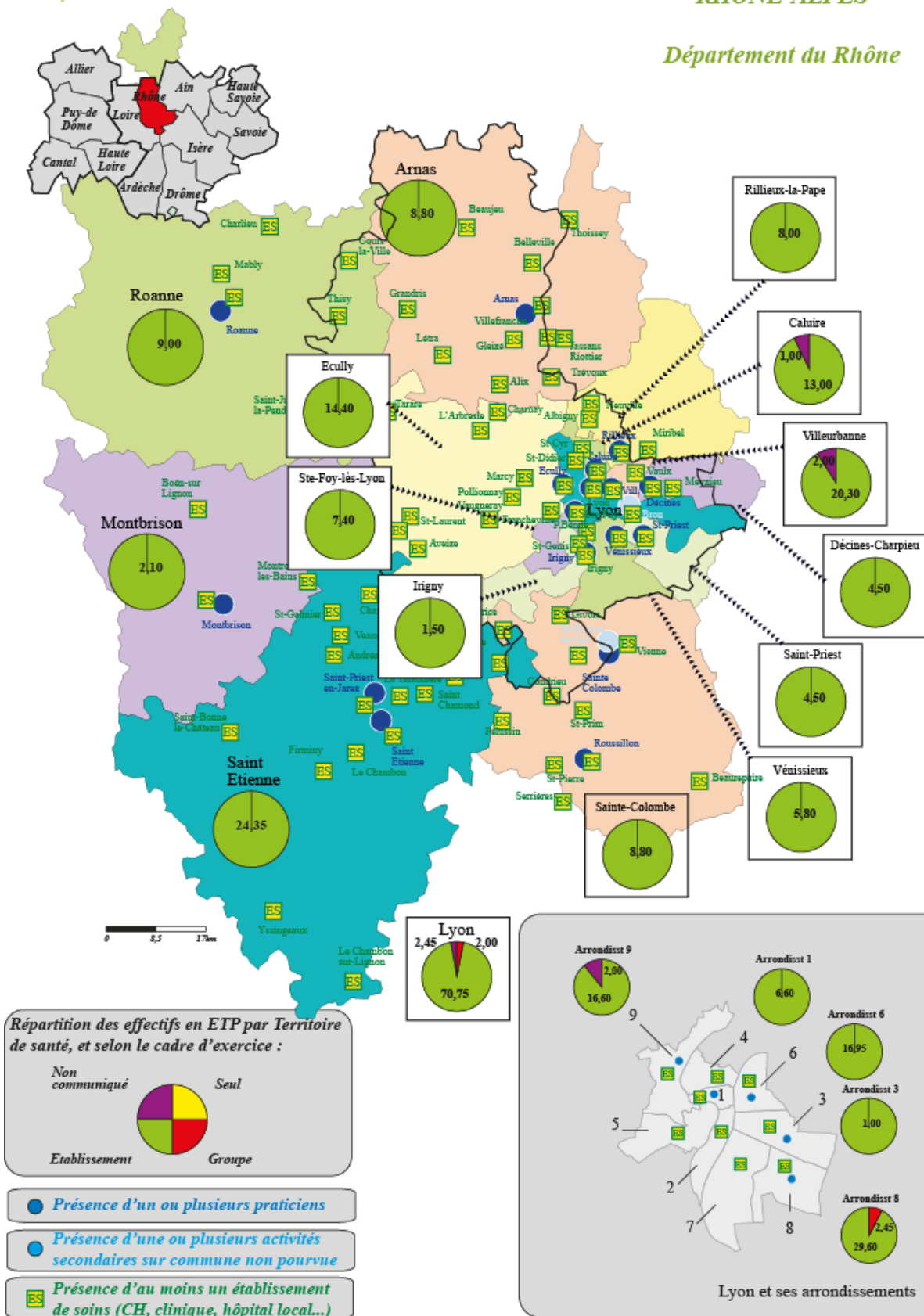
Effectif en Equivalents Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

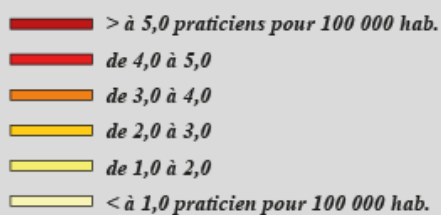
Département du Puy-de-Dôme



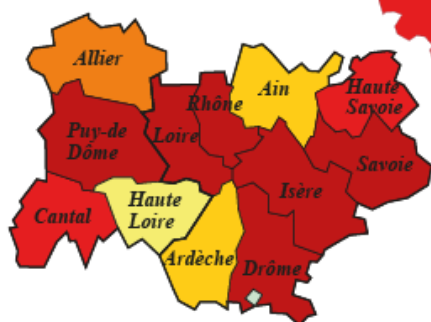




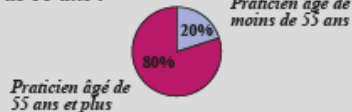
Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :



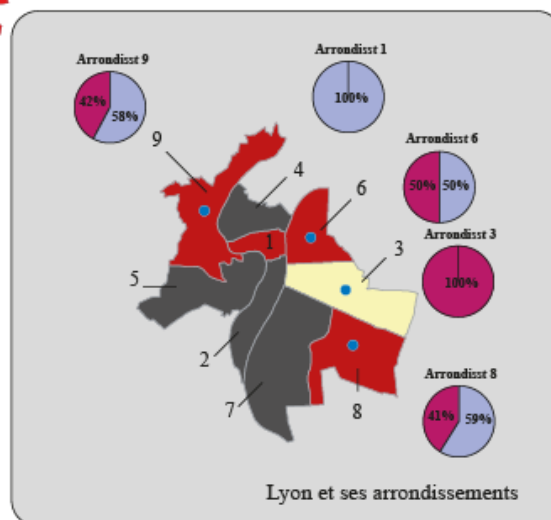
Région : 5,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 7,0 praticiens pour 100 000 hab.



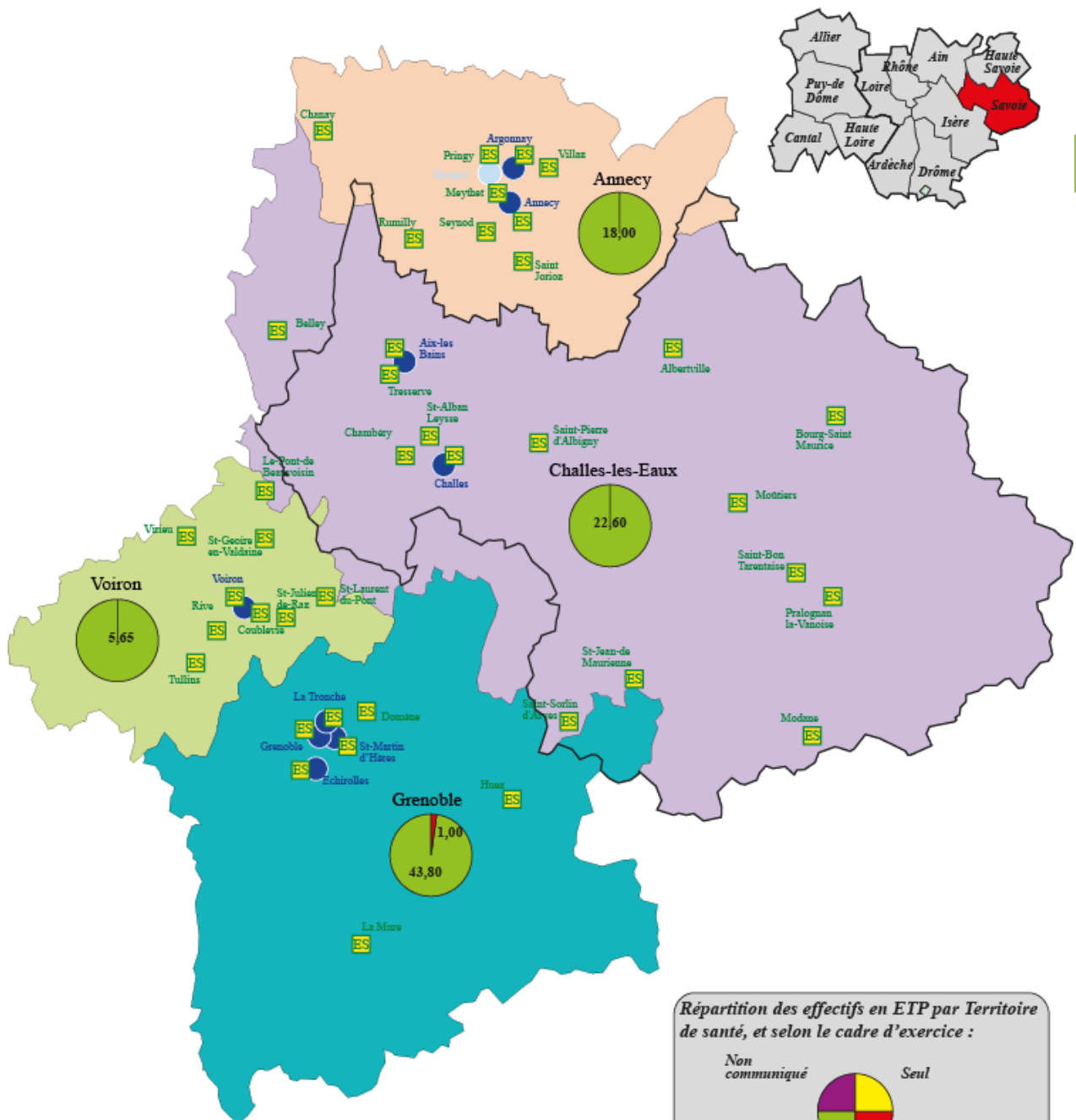
Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :

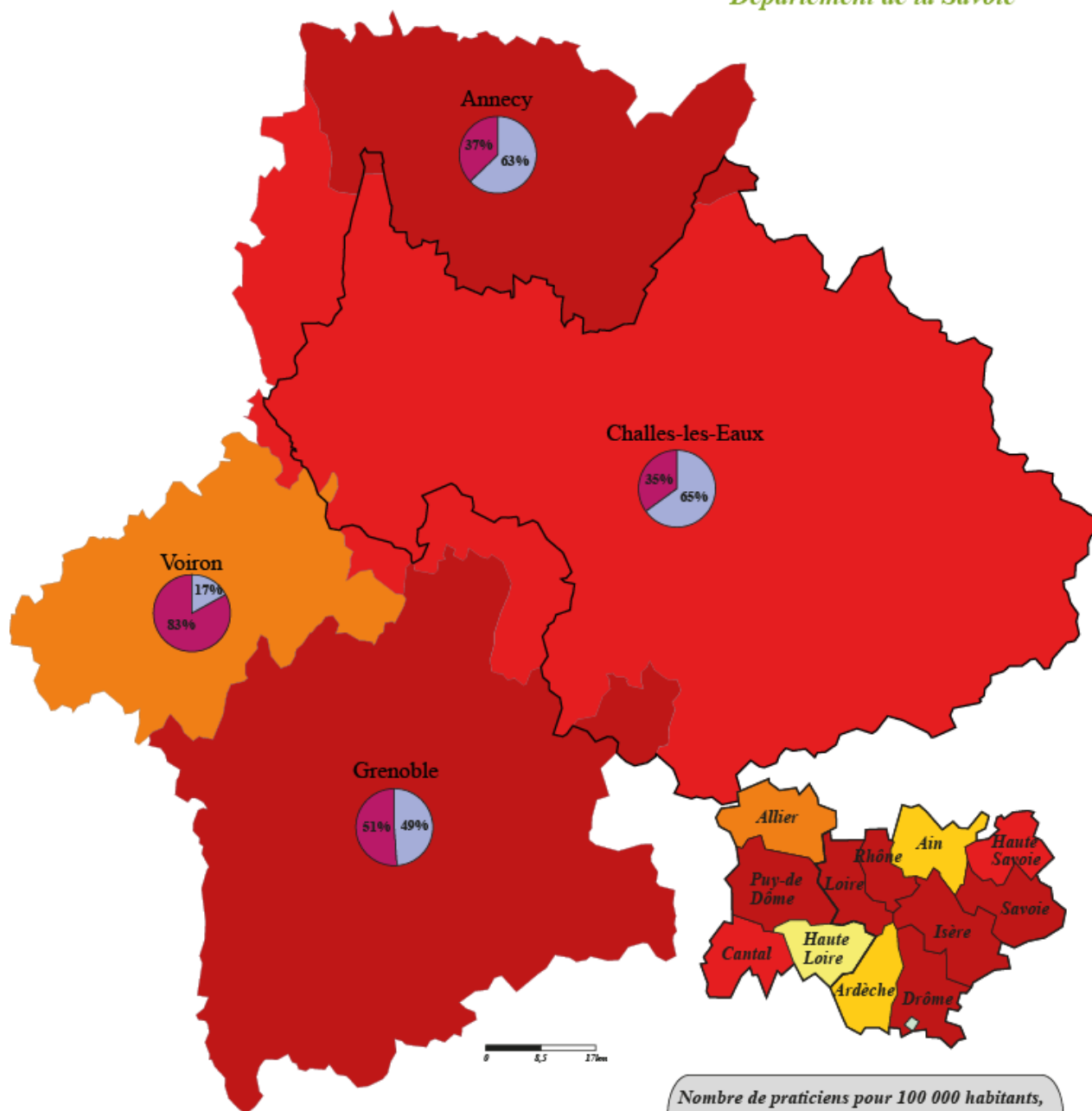


Age moyen « région » : 53 ans
Age moyen « dpt » : 52 ans

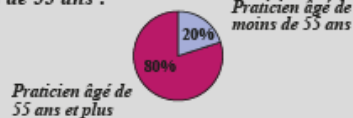


Département de la Savoie



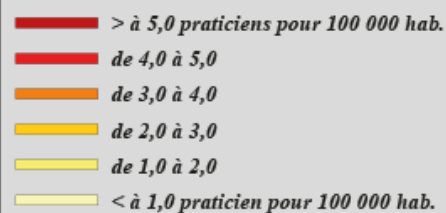


Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :

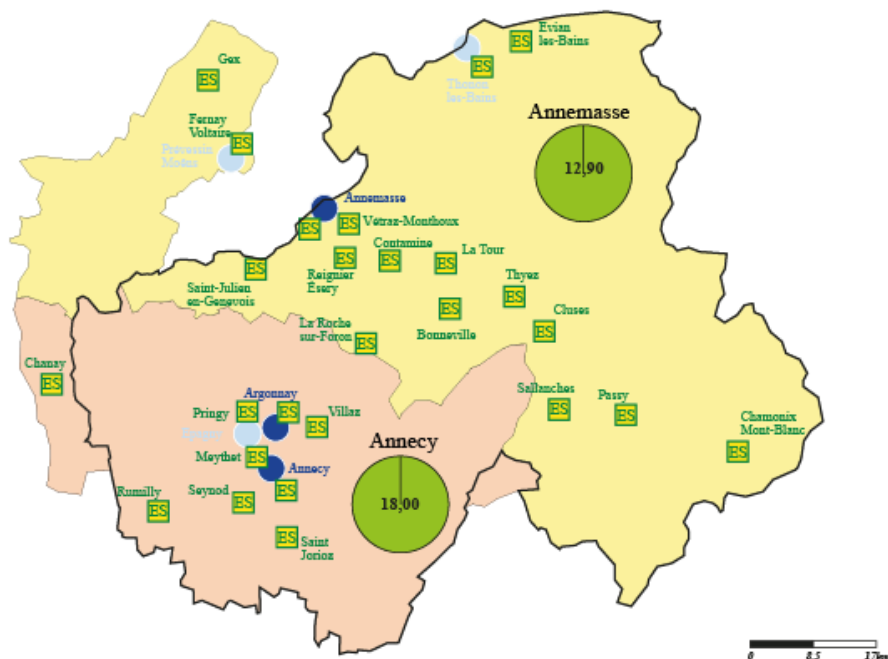


Age moyen « région » : 53 ans
Age moyen « dpt » : 52 ans

Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :



Région : 5,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 7,0 praticiens pour 100 000 hab.



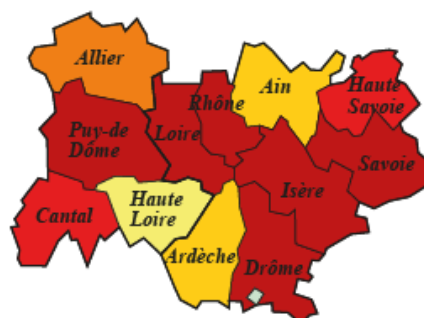
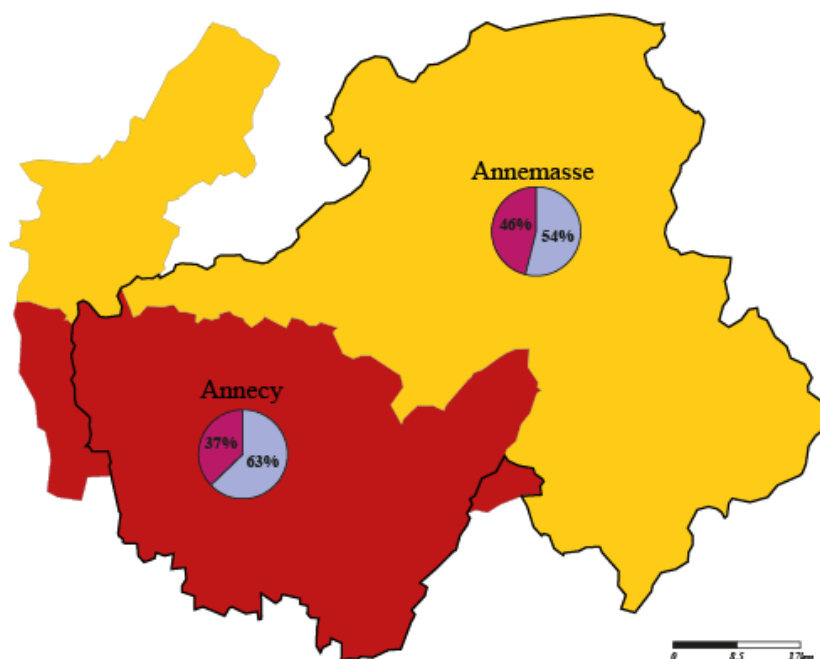
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :



● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)

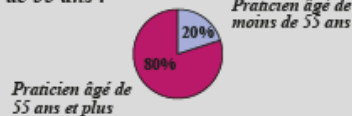


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 5,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 7,0 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 53 ans
Age moyen « dpt » : 53 ans